

LE DEVOIR

VOL. CI N° 41

LE VENDREDI 26 FÉVRIER 2010

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

La Caisse de dépôt dans les dernières de classe

L'institution financière obtient un rendement décevant de 10 % pour 2009

ÉRIC DESROSIERS

La Caisse de dépôt et placement du Québec a obtenu un rendement de 10 % en 2009, la plaçant dans les derniers de classe des grandes

caisses de retraite au pays. Après le désastre de 2008, où elle avait affiché un rendement de -25 % et des pertes de près de 40 milliards, la Caisse a notamment profité du rebond des marchés boursiers

pour faire passer son actif net de 120,1 milliards à 131,6 milliards l'année dernière, pour un gain de 11,8 milliards. «2009 a été une année de transition pour la Caisse, mais il nous reste encore du travail à faire, a dé-

claré hier en conférence de presse son président et chef de la direction, Michael Sabia. *Disons que l'on a remis le train sur ses rails et qu'il nous reste maintenant à lui redonner son rythme de croisière.* Représentant le rendement

moyen pondéré des fonds de ses 25 déposants, parmi lesquels se trouvent la Régie des rentes du Québec, la Caisse de retraite des employés du secteur public québécois et le fonds de la Société

té de l'assurance automobile VOIR PAGE A 10: CAISSE

■ Des réactions, page A 7
■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, «Le bon père de famille», page A 8

HORS-JEU

À travers les branches



JEAN DION

La Russie a dû se coucher tard ou se lever tôt, c'est selon, hier, et ce fut pour voir son équipe se faire servir une correction par le Canada, 7-3, vous en avez peut-être entendu parler à travers les branches. Le match commençait à 3h30, heure de Moscou.

Tenez, puisqu'il est question de branches, comment a-t-on réagi là-bas à la gifle? Jetons si vous le voulez bien un œil, ou même deux, sur la manchette de la Pravda, à laquelle je suis abonné pour me familiariser avec l'alphabet cyrillique. Elle dit à peu près: «La machine rouge se plante dans un érable.»

C'est marrant, parce que je feuillette à l'instant la plus récente (à ma connaissance) livraison de Paris Match, qui qualifie ainsi le fait que le Canada n'avait pas réussi à décrocher une seule médaille d'or lors des deux présentations précédentes des Jeux olympiques sur son territoire, Montréal 1976 et Calgary 1988: «La malédiction de l'érable.»

En passant, saviez-vous qu'il était possible de se procurer une épinglette officielle de Vancouver 2010 en forme de cruche de sirop d'érable? Bien oui, si c'est pas complètement patraque l'olympisme moderne.

Canada 2, États-Unis 0 en finale de hockey féminin. Est-ce qu'on serait-tu en train de devenir le pays avec le plus de médailles d'or nous autres là là? Est-ce qu'on serait-tu en train de vivre une bénédiction de l'érable?

L'un des inconvénients d'un siège olympique de 17 jours sur un divan à coussins aérodynamiques consiste en l'exposition intensive à la publicité télévisée.

VOIR PAGE A 10: BRANCHES

UNE PERFORMANCE NOURRIE À L'ÉMOTION



GARY HERSHORN REUTERS

DANSANT sur une chorégraphie inspirée de l'opéra Samson et Dalila, devant une foule déjà conquise, Joannie Rochette a livré une solide performance, hier, décrochant la médaille de bronze. Mais même si elle a su démontrer pourquoi elle était considérée comme un espoir de médaille avant le début des Jeux, c'est l'aspect humain de sa prestation qui a montré que parfois, une médaille, ce n'est pas tout. Éprouvée par le décès, plus tôt cette semaine, de sa mère venue à Vancouver pour l'encourager, la vice-championne mondiale de 2009 a fait montre d'un courage face à l'adversité qui lui a valu un élan de sympathie populaire dépassant largement les frontières du pays. Les détails sur notre site: www.ledevoir.com.

ENVIRONNEMENT

Pour une gestion concertée

Les processus de consultation devraient impliquer la société civile, selon un rapport

LOUIS-GILLES FRANCEUR

Non seulement il ne faut pas mettre la hache dans les processus actuels de consultation publique, comme le réclament certains ténors de la droite, mais les gouvernements et les grands acteurs économiques doivent aller plus loin et impliquer directement la société civile et les groupes environnementaux dans une «gouvernance concertée» pour réaliser au Canada un véritable développement durable.

C'est ce qu'affirme un rapport publié hier par la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) et le Forum des politiques publiques (FPP). La TRNEE réunit depuis 20 ans des chefs de file du monde des affaires, de la science et de l'environnement autour d'enjeux majeurs. Ses membres sont nommés pour trois ans par le gouvernement fédéral.

En entrevue au Devoir, son président, David McLaughlin, s'est inscrit en faux contre ceux qui soutiennent qu'on ne peut plus lancer de grands projets économiques en raison de l'opposition des écologistes, des groupes sociaux et des syndicats.

VOIR PAGE A 10: GESTION

■ Montréal sera l'hôte d'une assemblée de citoyens engagés en août 2010, page A 3

BOMBARDIER

Grosse commande américaine

Page A 7



É.-U.: ASSURANCE-MALADIE

Obama ira de l'avant, avec ou sans l'appui des républicains

Page B 5

Persécuter les piétons: la stratégie ne marche pas

Malgré les constats d'infraction et les campagnes de sensibilisation, le nombre de blessés et de morts est resté à peu près le même en 2009, selon la police de Montréal

JEANNE CORRIVEAU

Les opérations de répression menées auprès des piétons montréalais ne semblent pas avoir les effets escomptés. Depuis trois ans, les policiers ont intensifié la distribution de constats d'infraction auprès des bipèdes délinquants et multiplié les campagnes de sensibilisation, mais le nombre de blessés et de morts chez les piétons est demeuré à peu près le même en 2009, révèle le bilan routier du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) rendu public hier. Pour certains observateurs, ces résultats sont la preuve que la coercition est un échec.

En 2009, la route a fait 33 morts à Montréal, dont 18 piétons, soit le même nombre que l'année précédente. Parmi les blessés, 1248 piétons l'ont été légèrement, soit 29 de moins que l'an dernier, alors que 87 l'ont été gravement, 9 de plus qu'en 2008.

Si les données sur cinq ans témoignent d'une tendance à la baisse, le bilan des deux dernières n'est pas particulièrement reluisant quand on sait que le SPVM a augmenté la distribution de constats d'infraction aux piétons afin de les forcer à plus de prudence. Avec l'arrivée de 133 nouveaux policiers affectés à la circulation, le nombre de constats d'infraction donnés aux piétons a doublé entre 2006 et 2009, passant de 5104 à 11 900. L'inspecteur-chef Stéphane Lemieux, chef de la



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

En 2009, la route a fait 33 morts à Montréal, dont 18 piétons, soit le même nombre que l'année précédente.

division de la sécurité routière au SPVM, reconnaît que les résultats sont moins probants que ceux anticipés. «Ça donne des résultats, mais franchement, j'aurais souhaité voir des chiffres beaucoup plus bas que ça», indique le policier. L'an prochain, j'espère qu'on va voir les fruits de nos efforts de prévention et de coercition.» Il y a deux ans, le SPVM avait justifié

cette stratégie en faisant valoir que la moitié des piétons décédés n'avaient pas respecté le Code de sécurité routière. Hier, M. Lemieux n'a pas voulu s'aventurer à montrer du doigt qui, de l'automobiliste ou du piéton, était le plus délinquant.

VOIR PAGE A 10: PIÉTONS

INDEX

7 17833 13 10723 4 18	Announces..... B 6	Monde..... B 5
	Avis publics... A 4	Mots croisés... B 8
	Cinéma..... B 3	Resto..... B 7
	Décès..... B 6	Sports..... B 8
	Éditorial..... A 8	Sudoku..... B 5
	Idées..... A 9	Télévision..... B 2
	Météo..... B 8	Week-end..... B 1

ACTUALITÉS

L'économie d'Haïti est réduite en cendres

L'armée américaine restera pour une période indéfinie

MÉLISSA GUILLEMETTE

C'est la moitié de l'économie d'Haïti qui s'est écroulée en même temps que les édifices et les maisons ébranlées par le séisme du 12 janvier. Plus de 50 % du produit intérieur brut a été réduit en cendres, a indiqué hier le président du pays, René Prével.

«Dans ce moment de douleur, dans ce moment de désespoir, nous devons relever la tête», a ajouté le président, qui recevait hier son homologue brésilien Luiz Inacio Lula da Silva pour signer un accord d'aide aux paysans et aux écoliers.

Ayant pris connaissance de l'ampleur de la chute économique de la Perle des Antilles, Lula da Silva a par ailleurs invité la communauté internationale à annuler la dette du pays, qui s'élevait, fin septembre 2008, à 1,88 milliard de dollars, selon un groupe de créanciers publics, le Club de Paris. Le Sénat américain a par ailleurs adopté un texte mercredi pour favoriser l'allègement de la dette.

La pauvreté extrême est évidente, particulièrement dans les camps de réfugiés improvisés au lendemain du tremblement de terre, où s'entassaient un million et demi de sinistrés. Les jeunes Haïtiens ont du mal à se projeter dans l'avenir. «Pour moi, l'avenir c'est aujourd'hui; je vis au jour le jour, dans la crainte de nouvelles secousses et dans le besoin de manger. [...] Hier c'était difficile; aujourd'hui, c'est pire», raconte Jeff, un citoyen du plus vieux quartier de Port-au-Prince, Bel Air.

Un voisin approuve. «Nous sommes des échoués,

toujours au chômage, sans espoir. Il n'y a pas de vie pour nous», laisse tomber Pierre-André Gourdet, père de sept enfants. «Nous sommes à la rue depuis le soir du 12 janvier, tributaires des gens de bon cœur ou de vieilles connaissances qui nous offrent un plat de temps à autre», ajoute l'homme, qui se sent ignoré par les autorités et les organismes humanitaires.

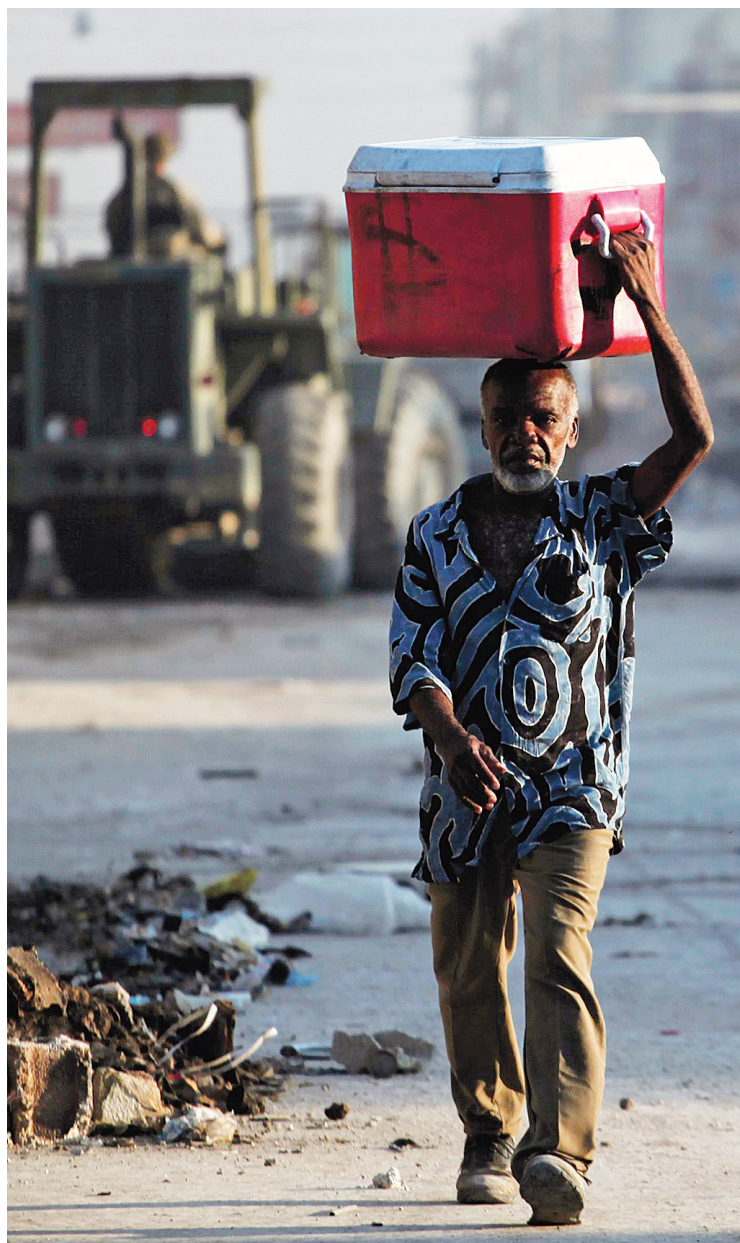
Plus de 50 % du produit intérieur brut a été réduit en cendres, a indiqué hier le président du pays, René Prével

Présence américaine indéfinie
L'ambassadeur des États-Unis à Haïti, Kenneth Merten, a quant à lui informé que l'armée américaine resterait présente en sol haïtien pour une période indéfinie. «Ce qui est envisagé maintenant, c'est qu'il y ait de plus en plus d'agents de [l'Agence américaine pour le développement international] sur le terrain et de moins en moins de soldats. [...] De mon point de vue, il faudra que certains éléments des troupes américaines restent ici pour l'avenir.»

La forte présence américaine fait jaser depuis le séisme, puisque Haïti a été occupé de 1915 à 1934 par les États-Unis. Le diplomate Merten indique qu'il n'est pas question d'une tutelle. «On travaille depuis longtemps, avant le départ [en 1986 du dictateur] Jean-Claude Duvalier, pour un État démocratique à Haïti. Je crois que [si on tentait aujourd'hui] de prendre en main l'État haïtien, cela voudrait dire que tout ce qu'on a fait auparavant n'a aucune valeur.»

Près de 6500 soldats sont toujours sur le terrain. Il y en avait 20 000 au lendemain du séisme.

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse



La pauvreté extrême est évidente, particulièrement dans les camps de réfugiés improvisés au lendemain du tremblement de terre, où s'entassaient un million et demi de sinistrés.

Financement du Parti libéral

Marois veut une enquête du DGE

ALEXANDRE ROBILLARD

Québec — La chef péquiste Pauline Marois a réclamé une enquête sur le financement du Parti libéral du Québec, hier, à la suite de déclarations de trois ministres laissant entendre que des entreprises font des dons à leur formation, ce qui est illégal.

Mme Marois a soutenu que ces affirmations, qui se sont succédé au cours des trois derniers mois, nécessitent l'intervention du Directeur général des élections, l'autorité qui veille au respect de la Loi électorale.

«Un lapsus, ça va, deux lapsus, ça va, trois lapsus, ça commence à être inquiétant», a dit la chef de l'opposition officielle, lors d'une conférence de presse à Montréal. «Nous pensons que c'est inquiétant, ce qui se passe du côté des ministres qui parlent du financement des partis politiques en prétendant chaque fois qu'on ne peut pas empêcher une entreprise de donner de l'argent.»

Mercredi, alors qu'elle se défendait d'allégations de favoritisme dans l'attribution de contrats publics, la ministre des Transports, Julie Boulet, a contredit la loi en affirmant que les entreprises peuvent faire des dons aux partis politiques.

Cette pratique est pourtant interdite depuis une trentaine d'années et seuls les électeurs peuvent effectuer des contributions. Le montant maximal est fixé à 3000 \$ annuellement.

L'automne dernier, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, et le ministre délégué aux Transports, Norman MacMillan, avaient eux aussi affirmé que les partis politiques pouvaient recevoir des dons d'entreprises.

Le DGE a annoncé hier que des vérifications seraient effectuées afin de déterminer si une enquête doit être ouverte, à la suite des propos tenus par Mme Boulet. L'institution avait entamé la même procédure l'automne dernier concernant les déclarations de Mme Courchesne et M. MacMillan.

Mais Mme Marois s'est montrée insatisfaite, étant donné les irrégularités relevées par le Vérificateur général dans l'octroi de contrats au ministère des Transports et les allégations de favoritisme dans l'attribution de places en garderie au ministère de la Famille. «Le DGE dit qu'il va se pencher sur cette déclaration, moi je crois qu'il faut dépasser le stade de se pencher sur des déclarations et il faut qu'il fasse enquête sur le mode de financement du Parti libéral, a-t-elle dit. Est-ce que, de fait, le financement est lié à des entreprises?»

Au cours des derniers mois, l'opposition péquiste a multiplié les attaques contre le gouvernement en soutenant que des propriétaires de garderies obtenaient des places subventionnées en échange de contributions au PLQ.

Le bureau du DGE a indiqué hier que Mme Boulet devra expliquer ses déclarations aux enquêteurs de son service juridique.

La Presse canadienne

EN BREF

Québec est finaliste pour le Forum universel des cultures 2016

Québec fait officiellement partie des trois villes finalistes pour recevoir le Forum universel des cultures de 2016. L'événement, créé en 2004 à Barcelone, a lieu tous les quatre ans. Outre Québec, les villes de Cape Town en Afrique du Sud et d'Amman en Jordanie sont en lice. On saura en 2011 laquelle a été retenue.

L'événement est affilié à l'UNESCO et doit donner une place aux thèmes de la paix, du développement durable et de la diversité culturelle. La Ville de Québec a proposé de relier ces trois sujets à celui de l'eau. Hier, la vidéo promotionnelle du dossier de candidature avait été visionnée plus de 200 000 fois sur le site YouTube. — *Le Devoir*

VENDREDI ET SAMEDI
26 ET 27 FÉVRIER

ÉCONOMISEZ
10%
AVEC TOUT ACHAT
DE 100 \$
ET PLUS

La modération
a bien meilleur goût.

EducAlcool

PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS



18+

Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac et SAQ Dépôt exclus. L'offre Economisez 10% avec tout achat de 100\$ et plus est en vigueur les vendredi et samedi 26 et 27 février 2010 seulement et s'applique uniquement aux produits offerts en succursale, à l'exception des cartes-cadeaux SAQ, des cartes de dégustation et des bons-cadeaux « Les Connaisseurs ». Promotion également offerte dans SAQ.COM. 18 ans et plus. Achats non cumulatifs. Les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion. Aucune mise de côté n'est acceptée.

ACTUALITÉS

Le temps des bilans



CHRISTIAN RIOUX

S'il fallait décerner des médailles aux campagnes de vaccination contre la grippe A(H1N1) qui se sont déroulées cet automne, le Québec ne serait pas loin de remporter la médaille d'or. Avec un taux de vaccination de 60 %, il a fait preuve d'une efficacité remarquable. Celle-ci tient probablement à des services de santé en meilleur état qu'on le dit, mais aussi à la capacité des Québécois de réagir comme un seul homme. Chez nous, même les individualistes les plus irréductibles ont cédé à la pression sociale et sont allés se faire vacciner. Quelques-uns ont même essayé de passer devant les autres.

Il n'en va pas tout à fait ainsi en France. Le pays a réussi le tour de force d'être à la fois celui qui a payé le plus cher pour se faire vacciner tout en étant parmi ceux qui ont vacciné le moins de monde (à peine 5 % de la population). Les 94 millions de doses commandées par le gouvernement se sont heurtées à une organisation pour le moins inefficace. Mais le principal obstacle à la vaccination résidait surtout dans le scepticisme d'une population qui n'a jamais

Maintenant qu'est venu le temps des bilans de la vaccination, la différence d'attitude entre la France et le Québec paraît toujours aussi marquée

vraiment cru qu'un danger menaçait l'humanité. Cette défiance est-elle le résultat des grands scandales qu'a connus la France sur le sang contaminé ou le vaccin de l'hépatite B? Peut-être. Il se pourrait pourtant que les sceptiques n'aient pas eu complètement tort.

Maintenant qu'est venu le temps des bilans, la différence d'attitude entre la France et le Québec paraît toujours aussi marquée. Fiers de leur succès, les Québécois ne semblent pas ressentir le besoin de s'interroger plus qu'il ne faut sur les raisons d'une telle mobilisation internationale, alors même que l'épidémie a fait dix fois moins de morts qu'une grippe ordinaire. Peut-être parce que la sécurité est chez nous une valeur cardinale.

Plus sceptiques que jamais, les Français ont décidé d'en savoir un peu plus long. Mercredi, l'Assemblée nationale a créé une commission d'enquête parlementaire composée d'une trentaine de députés afin de faire la lumière sur les cafouillages de la campagne française. La commission entendra tous les responsables qui y ont participé. Mais le plus intéressant, c'est qu'une seconde commission, mandatée cette fois par le Sénat, examinera l'ensemble des décisions prises concernant cette épidémie. Les parlementaires se demanderont notamment si on n'a pas dramatisé la situation pour favoriser l'industrie pharmaceutique. Ils veulent aussi savoir si les politiques et les experts n'avaient pas mis la barre du «principe de précaution» un peu trop haut.

La France n'est d'ailleurs pas le seul pays à vouloir faire la lumière sur la question. Les Pays-Bas ont récemment ouvert une enquête parlementaire sur l'un des principaux conseillers de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le Parlement a mis en évidence les liens personnels d'Albert Osterhaus avec des laboratoires fabriquant les vaccins qu'il faisait prescrire par l'OMS. La télévision néerlandaise a révélé qu'il était l'actionnaire principal de ViroClinics, une des sociétés qui ont décroché un contrat pour développer un vaccin contre la grippe A.

Le mois dernier, le Conseil de l'Europe avait lui aussi décidé d'interroger les principaux responsables de l'OMS. En France, le Dr Marc Gentilini, spécialiste des maladies infectieuses, estime que cette organisation a «péché par excès, après s'être vu reprocher par le passé, lors de l'émergence du sida, d'avoir péché par défaut, sans oublier l'échec de sa politique d'éradication du paludisme».

Loin de la théorie du complot qui prévaut dans certains milieux, de nombreux experts français posent des questions parfaitement légitimes. Récemment, le quotidien *Le Parisien* révélait que 17 des 19 experts qui avaient conseillé la ministre de la Santé sur la campagne de vaccination étaient directement liés à des laboratoires pharmaceutiques. En juin et juillet, plusieurs médecins français avaient pourtant critiqué le programme de vaccination mur à mur adopté au printemps, en pleine panique, alors que la grippe frappait durement le Mexique. Selon Philippe Even, président de l'Institut Necker, ce n'est pas tant le lobby pharmaceutique qui serait à blâmer que cette panique qui a rendu les responsables politiques sourds aux signaux qui ont suivi. Dès juillet, dit Even, on pouvait savoir, en consultant notamment les centres de recherche américains, que si cette grippe se propageait très rapidement, elle ne faisait pas beaucoup de morts.

La journaliste française Stéphane Horel, qui vient de publier un livre sur les liens entre les médecins et l'industrie pharmaceutique (*Les Médicamentiers*, éditions du Moment), s'interroge aussi sur les raisons pour lesquelles l'OMS a modifié sa définition des pandémies. En mai 2009, l'organisation a en effet rayé dans sa définition toute allusion au nombre de morts et de malades.

Il se peut très bien, et il est même probable que les réponses à ces questions complexes ne mettront au jour aucun complot. Tant mieux. Elles permettront au moins de rassurer une population de plus en plus incrédule à l'égard des scientifiques.

crioux@ledevoir.com



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Les professionnels sont frustrés et on est conscient de ça, le système manque de marge de manœuvre pour faire face aux pics d'achalandage», a déclaré hier le p.-d.g. de l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal, David Levine.

Le contre-choc de la grippe H1N1

Le débordement actuel des urgences est attribuable en partie aux efforts consentis l'automne dernier pour combattre la pandémie

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

La hausse des cas lourds et l'achalandage hivernal, combinés à un «rebond» de cas «non urgents» mis de côté pendant la pandémie de grippe font que les malades doivent s'armer de patience en se présentant dans les urgences montréalaises ces jours-ci, elles qui affichent des taux d'occupation qui sont près du double de leur capacité.

Le personnel hospitalier a vivement dénoncé la situation, hier, alors que la marge de manœuvre est pour ainsi dire inexistant. «On vit un rebond important», explique le p.-d.g. de l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal, David Levine. «Avec la pandémie, on a enlevé beaucoup de personnes âgées des établissements, on a arrêté les chirurgies non urgentes.» Aujourd'hui, en plein pendant les mois d'hiver les plus achalandés, ces cas s'ajoutent à un débordement systémique.

«Le personnel souffre de l'accumulation progressive», constate le Dr Bernard Mathieu. «On n'a pas eu de répit pendant plusieurs semaines, des heures supplémentaire obligatoires à tour de bras», ajoute le vice-président de l'Association des médecins d'urgence du Québec (AMUQ). La situation à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, où il pratique, est particulièrement difficile.

Ce sont 42 des 106 lits de soins de longue durée qui ont été fermés fin décembre, faute d'omnipraticiens. Les patients restent littéralement bloqués à l'urgence pendant plusieurs jours. Des lits ont été libérés ailleurs, dit David Levine, mais la transition est difficile. «Les professionnels sont

frustrés et on est conscient de ça, le système manque de marge de manœuvre pour faire face aux pics d'achalandage.»

Conséquences mortelles?

Et si les patients en mouraient? Le coroner conclut dans un rapport non publié, mais obtenu par *La Presse*, que Marielle Bossé, 64 ans, ne serait peut-être pas décédée en mai 2009 si la salle de réanimation de l'hôpital Sacré-Cœur n'avait pas été bondée.

Le Dr François Dufresne, qui pratique aux urgences de Charles-Lemoyne et de l'Hôpital général de Montréal, s'en inquiète: «Ce n'est pas fréquent qu'un coroner conclut que c'est l'engorgement qui est en cause.» «On ne vit rien de neuf, rappelle le président de l'Association des spécialistes en médecine d'urgence du Québec (ASMUQ). C'est un cancer qui n'est pas traité. Malheureusement, ça prend des cas comme ça pour réveiller le monde.»

«L'urgence, c'est le bout de l'entonnoir, tous les problèmes du système y aboutissent», résume-t-il.

Les Australiens ont étudié de phénomène en détail. Une étude en particulier, menée sur plus de 62 000 patients admis aux urgences dans la région métropolitaine de Perth, publiée en 2006, arrive à des conclusions inquiétantes: le débordement des hôpitaux et des urgences est associé à un taux de mortalité de 30 % plus élevé de deux à sept jours après l'arrivée des malades à l'urgence.

«Un hôpital débordé devrait être vu comme un hôpital non sécuritaire», conclut le Dr Peter Cameron, dans un éditorial du *Medical Journal of Australia*. Les études «montrent qu'il y a une association entre le débordement et la mortalité, pas que le débordement cause la mortalité, précisait-il, mais il y a de bonnes raisons pour établir une relation entre les deux.»

Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a rencontré les chefs des urgences montréalaises la semaine dernière et se dit «préoccupé et au courant de la situation», explique sa porte-parole.

Le Devoir

■ Les urgences montréalaises reçoivent **850 000** visites chaque année, un achalandage moyen stable. Le double de «l'idéal» visé par l'Agence de la santé et de services sociaux.

■ Le transport en ambulance vers les urgences est en hausse, passant de 414 par jour en 2008 à **449** en 2009. Le cinquième des patients arrive par ambulance à l'urgence: des cas plus graves.

■ Selon une étude australienne, les débordements des urgences causent **1500** morts chaque année dans ce pays de 22 millions d'habitants.

Montréal sera l'hôte de l'assemblée de citoyens engagés Civicus

MÉLISSA GUILLEMETTE

Montréal sera l'hôte pour les trois prochaines années d'une importante assemblée internationale qui réunira plus de mille citoyens engagés provenant d'une centaine de pays. Le but? Fournir des pistes de solutions concrètes pour un nouvel ordre économique mondial.

Cette année, le Palais des congrès recevra du 20 au 23 août les citoyens les plus engagés de leur communauté dans le cadre de l'assemblée annuelle de Civicus, une alliance internationale fondée en 1993. Cette dernière, encore peu connue au Québec, œuvre pour que les citoyens soient entendus des autorités. Elle regroupe des milliers d'organisations et membres de la société civile, cette tranche de la société qui n'est pas impliquée en politique, ni dans le commerce, et qui s'engage de façon volontaire pour faire valoir son point de vue.

Le déficit démocratique «qui a causé la crise financière», selon la présidente de Civicus, Ingrid Srinath, a inspiré le thème de cette année: «Chercher des solutions: la justice économique». «La crise a révélé que M. et Mme Tout-le-Monde ne sont pas considérés dans la prise de décisions, affirme Mme Srinath, rencontrée hier à l'annonce de l'événement. Les décisions se prennent plutôt en fonction des lobbys et selon ce qui permettra de faire de l'argent. C'est ce déficit démocratique qui a causé la crise et les me-

sures pour en sortir ne considèrent toujours pas l'opinion de la société civile.»

Au terme de la rencontre de quatre jours, des propositions seront faites aux grands décideurs. «On veut que la voix de la société civile soit entendue aux niveaux local, national et mondiaux», a ajouté Anabel Cruze, égaleme de Civicus.

L'Institut du Nouveau Monde (INM), une organisation québécoise qui favorise les débats d'idées et la participation citoyenne, coorganise l'événement. «Ce sera une occasion pour créer des liens entre les pays, mais ça permettra aussi à la société civile d'ici de se rapprocher, estime le président et fondateur de l'INM, Michel Venne. On a beau être à l'époque de l'électronique, se voir permet un plus grand engagement!»

La veille de la grande rencontre, quelque 200 jeunes discuteront également d'économie et de justice, une journée qui peut rappeler l'École d'été de l'INM, qui a lieu chaque année depuis six ans. «Ce sera toutefois différent, car les jeunes qui seront présents seront vraiment les têtes de réseaux, donc des personnes très engagées, contrairement aux Écoles d'été, qui sont ouvertes à toutes les personnes de 15 à 30 ans», informe M. Venne. Civicus en sera à sa 9^e assemblée mondiale, et à sa deuxième rencontre en sol canadien. La première assemblée a eu lieu à Vancouver en 2001.

Le Devoir

ROLEX

OYSTER PERPETUAL EXPLORER II
EN ACIER

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

ACTUALITÉS

Rencontre à huis clos sur le multiculturalisme

Intellectuels et personnalités de l'Hexagone et du Canada se sont réunis à l'ambassade canadienne à Paris

CHRISTIAN RIOUX

Paris — C'est derrière des portes closes et à l'abri des journalistes que l'ambassadeur du Canada Marc Lortie a réuni hier quelques-uns des spécialistes du multiculturalisme canadien et de l'interculturalisme québécois. Alors que le débat fait rage au Québec sur la laïcité et l'intégration des immigrants, l'ambassadeur a présidé un échange à huis clos entre quelques intellectuels canadiens issus de la mouvance multiculturelle et une vingtaine de personnalités françaises triées sur le volet, dont des universitaires et des représentants d'organismes parapublics et de think tanks.

Cette rencontre précédait un colloque qui s'ouvre aujourd'hui à la Sorbonne et qui s'intitule *Le multiculturalisme a-t-il un avenir?* L'événement financé par le gouvernement canadien se donne pour tâche de «réévaluer [...] la viabilité politique de l'idée multiculturaliste» et de faire le point sur des «exemples concrets de politiques publiques multiculturalistes».

Rigoureusement interdite à la presse (malgré les demandes répétées du *Devoir*), la rencontre tenue à l'ambassade hier visait plus précisément à discuter des questions «qui se posent au modèle multiculturel canadien et au modèle républicain français», nous a déclaré Marc Berthiaume. L'attaché politique ne formellement qu'elle ait été destinée à faire la promotion du multiculturalisme ou de l'interculturalisme

auprès des autorités françaises, souvent réticentes à ce type d'approches venues des pays anglo-saxons. Il reconnaît néanmoins que les invités québécois et canadiens étaient tous «plutôt critiques de l'approche républicaine» pratiquée en France.

Parmi les participants, on retrouvait Will Kimlicka, de l'Université Queen's et défenseur d'une «citoyenneté multiculturelle», Denise Helly, de l'INRS Montréal et signataire du *Manifeste pour un Québec pluraliste*, ainsi que le sociologue français Jean Beaubérot qui a témoigné à la commission Bouchard-Taylor et qui défend en France ses conclusions. Daniel Weinstock, professeur de philosophie à l'Université de Montréal et initiateur du *Manifeste pour un Québec pluraliste*, avait été retenu à Montréal pour des raisons de santé.

Parmi les personnalités françaises conviées à cet échange se trouvaient Jeannette Bourgrab, fille de Harkis et maître des requêtes au Conseil d'État, et Sihem Habchi, présidente de l'organisation féministe Ni putes ni soumises, qui s'adresse aux jeunes maghrébines des banlieues.

Marc Berthiaume justifie le secret qui a entouré ce débat par la nécessité de permettre «la parole la plus libre possible» et de tenir «un débat le plus ouvert et le plus sincère». Le colloque de la Sorbonne se terminera demain.

Correspondant du *Devoir* à Paris

1,5 milliard pour la sécurité aérienne

Ottawa refile la facture aux voyageurs

Les frais seraient majorés de 2,50 \$ pour un aller simple au Canada, de 4,37 \$ pour des vols entre le Canada et les États-Unis et de 8,91 \$ pour des vols internationaux

Ottawa — Les voyageurs pourraient très bientôt déboursier davantage pour prendre l'avion afin de financer les détecteurs à balayage corporel et d'autres nouveaux dispositifs liés à la sécurité aérienne.

Lors d'une conférence de presse tenue hier, le ministre fédéral des Transports, John Baird, a annoncé que son gouvernement allait consacrer 1,5 milliard au cours des cinq prochaines années pour renforcer la sécurité dans les aéroports du pays.

Mais pour obtenir cette somme, Ottawa veut augmenter les frais exigés aux voyageurs pour la sécurité aérienne de 2,50 \$ pour un aller simple au Canada, de 4,37 \$ pour des vols entre le Canada et les États-Unis et de 8,91 \$ pour des vols internationaux. En ce moment, ces frais varient entre 5 et 16 \$ par billet

d'avion, selon la destination.

S'ils sont approuvés par les députés fédéraux, ces nouveaux frais entreront en vigueur le 1^{er} avril.

Le ministre Baird a fait valoir que les augmentations n'étaient guère plus élevée que le prix payé pour un oreiller ou un casque d'écoute lors d'un vol

Le ministre Baird a minimisé l'augmentation des frais pour la sécurité aérienne, faisant valoir qu'elle n'était guère plus élevée que le prix payé pour un oreiller ou un casque d'écoute lors d'un vol.

Cette annonce survient après que le gouvernement fédéral ait indiqué que le budget qui sera présenté la semaine prochaine ne comportera aucune augmen-

tation d'impôt. M. Baird a expliqué que les nouveaux tarifs étaient un droit de péage et non pas une augmentation d'impôt.

Le gouvernement fédéral a récemment annoncé son intention de consacrer 11 millions pour acheter 44 détecteurs à balayage corporel pour les aéroports du pays.

Détection des voyageurs suspects

De son côté, l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, la société d'État responsable de la sécurité aérienne, a annoncé la mise sur pied d'un nouveau programme d'observation du comportement pour détecter les voyageurs suspects.

L'organisme devra déboursier des millions de dollars pour assurer la formation des employés.

John Baird a évoqué l'attentat manqué à Noël à bord d'un avion américain pour justifier l'augmentation des tarifs.

Selon lui, cette tentative d'attaque terroriste a durement rappelé aux gouvernements de demeurer vigilants en matière de sécurité aérienne. «Notre gouvernement est inébranlable dans sa détermination à garder les Canadiens à l'abri du terrorisme et nous prenons les mesures nécessaires pour y arriver», a-t-il dit.

Hier, John Baird a en outre annoncé que les dépenses, l'efficacité et la structure de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien feront l'objet d'une étude.

La Presse canadienne

Le PQ réfléchira à la conciliation travail-famille

KATHLEEN LÉVESQUE

Le Parti québécois ouvre la réflexion sur la possibilité de contraindre les employeurs à instaurer une politique de conciliation travail-famille avec notamment des horaires variables et flexibles.

C'est là l'une des pistes contenues dans le document qui servira de base de discussion lors du colloque «Gouvernement souverainiste et création de la richesse» qui tiendra le PQ les 13 et 14 mars, à Lévis. Il s'agira d'un deuxième colloque d'une série de trois en préparation du congrès péquiste prévu au printemps 2011.

«Ce n'est plus l'État qui doit être au centre de notre enrichissement national, ce sont les Québécois eux-mêmes», a déclaré hier la chef du PQ, Pauline Marois, qui rendait public le cahier de réflexion.

Ce document de 43 pages propose quatre thèmes de réflexion autour de la richesse. Le PQ estime notamment que la «rigidité des horaires de travail et le manque de places en CPE» sont un frein pour les parents, et donc à l'enrichissement de la société. Ainsi, les militants sont invités à donner leur opinion quant à une mesure qui inciterait ou contraindrait les employeurs à adopter des mesures de conciliation travail-famille.

Lors des élections de 2003, le PQ alors dirigé par Bernard Landry avait proposé la semaine de quatre jours comme politique de conciliation travail-famille. M. Landry estimait que les employeurs devaient assumer le coût d'une telle politique, alors que Mme Marois croyait que cela était de la responsabilité de toute la société québécoise.

Le document du PQ soulève bien d'autres questions, dont le remboursement flexible des dettes d'études, l'autosuffisance alimentaire, l'obligation d'utiliser du bois dans les infrastructures publiques et même la promotion de la pêche au capelan! Aussi, on ouvre la porte à une nouvelle for-

mule pour lutter contre le décrochage scolaire: rémunérer l'obtention du diplôme d'études secondaires. Le PQ glisse également l'idée d'une contribution accrue de certaines sociétés d'État comme Hydro-Québec, Loto-Québec et la SAQ dans les décisions stratégiques de croissance économique, un rôle normalement dévolu aux seuls élus.

Toute cette réflexion doit alimenter un nouveau programme du PQ, comme ce fut le cas au dernier congrès de 2005 qui avait été précédé par un exercice semblable appelé «la saison des idées».

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO : 500-22-166235-104 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) DUBO ÉLECTRIQUE LTÉE Demanderesse -vs- M.C.M. TÉLÉCOM INC. et MICHEL LAFONTAINE Défendeurs solidaires ASSIGNATION AVIS est donné à M.C.M. TÉLÉCOM INC. et à MICHEL LAFONTAINE de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Si la partie défenderesse comparait, la requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 23 avril 2010, à 9h00, en salle 2.06 au Palais de Justice de Montréal. Une copie de la présente requête introductive d'instance, avis au défendeur, avis de dénonciation des pièces a été remise au greffe à l'attention de M.C.M. TÉLÉCOM INC. (AS : Alain Couture, président) et à MICHEL LAFONTAINE. Lieu : Montréal Date : 23 février 2010 MARTINE BOUCHARD GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE NO 500-05-079638-092 ET GST-7062-09 SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse 6391087 CANADA INC Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 10/03/2010 à 10:00 AU: 2660 ONTARIO EST MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 6391087 CANADA INC, saisis en cette cause, soit: MOBILIERS, APPAREILS ET ACCESSOIRES D'UN RESTAURANT LA BELLE PROVINCE CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice PHILIPPE ET ASSOCIÉS HUISSIERS 165 DU MOULIN ST-EUSTACHE QUÉBEC TÉL: 450-491-7575

CHANGEMENT DE NOM D'UNE PERSONNE MAJEURE Prenez avis que Marie Sénécal-Tremblay, en sa qualité de mère, dont l'adresse du domicile est le 1518, avenue Cadar, Montréal, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de Jan Maurice Drummond Tremblay McWhen en celui de Yann-Maurice Drummond Tremblay McWhen. Montréal, le 24 février 2010 MARIE SÉNÉCAL-TREMBLAY

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE NO: 500-12-302929-108 CHAMBRE DE LA FAMILLE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT HASNAE AMMAR, Partie demanderesse C. AZIZ EL AMMALLI, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à AZIZ EL AMMALLI, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, à Montréal, au local 1.120 dans les 40 jours de la publication du présent avis dans le journal «Le Devoir». Si la partie défenderesse comparait, la demande en divorce sera présentée devant le tribunal le 20 avril 2010, à 9h00 A.M. en salle 2.17 au Palais de justice de Montréal. Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'attention de AZIZ EL AMMALLI. Montréal, MARTINE BOUCHARD Greffier adjoint J.B. 4099

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION Prenez avis que la compagnie 9064-8676 Québec Inc., ayant son siège social au 43069, place Vilamont à Laval, H7M 6A1, demandera au Registraire des Entreprises la permission de se dissoudre. AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE AVIS est par les présentes donné que suite au décès de Richard Beauchamp, en son vivant domicilié au 3-5189, rue Beau-Bien Est, à Montréal (Québec), HT 1V9, survenu le 14 décembre 2009, un inventaire des biens du défunt, a été fait conformément à la Loi, par Robert Beauchamp, le liquidateur successoral, ainsi qu'il appert de l'acte reçu devant Me Mireille Fortier, Notaire, le 24 février 2010. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Mireille Fortier, Notaire, sise au 7160, boulevard Pie-IX, en la ville de Montréal, province de Québec, H2A 2G4. Donnée, ce 24 février 2010 Robert Beauchamp, liquidateur

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE Prenez avis de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Reil Therrien, en son vivant retraité, domicilié au 14535, Notre-Dame Est, appartement 122, Montréal, Québec, H1A 1V8, le 6 août 2009, lequel inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude Barabé Choinière notaires, dont les bureaux sont situés au 2473, boul. St-Martin Est, bureau 207, Laval, Québec, H7E 4X6, à l'intérieur des heures normales d'affaires. Me Isabelle Choinière, notaire

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE : ÉCLAIRAGE UNILIGHT LIMITÉE, corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 4400, rue Hickmore, en la ville de Saint-Laurent, province de Québec, H4T 1K2. Débitrice AVIS est par la présente donné que la compagnie ci-haut mentionnée est réputée avoir fait cession de ses biens le 13^e jour de février 2010, suite au non dépôt d'une proposition, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9^e jour de mars 2010 à 10 h 00, au bureau du Surintendant des faillites, 5 Place Ville-Marie, 8^e étage, Montréal, Québec. DATE de Montréal, le 26^e jour de février 2010 KPMG INC. Syndic à l'actif de ÉCLAIRAGE UNILIGHT LIMITÉE Dev. A. Coombs, CRP, Syndic 600, de Maisonneuve ouest Bureau 1500 Montréal (QC) H3A 0A3 Téléphone : (514) 840-2555 Télécopieur : (514) 840-2121

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340 Courriel: avisdev@ledevoir.com Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit sous affirmation solennelle faisant état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur par tout moyen permettant d'établir son expédition et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, MONTRÉAL (Québec) H2Y 1B6.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION	9184-0926 Québec inc. UNIVERSEL DÉJEUNER & GRILLADE 2055, rue Peel, Local GR3 Montréal (Québec) H3A 1V4	1 Restaurant pour vendre 2 Bars dont 1 sur terrasse Montréal (Québec) H3A 1V4 Dossier: 1106-004	2055, rue Peel, Local GR3 Montréal (Québec) H3A 1V4
9212-7125 Québec inc. BUFFET BRAVO 955, boul. Gouin Ouest Montréal (Québec) H8Y 1R2	1 Restaurant pour vendre	955, boul. Gouin Ouest Montréal (Québec) H8Y 1R2	Services Alimentaires Edira inc. PASTA CAFÉ 75, rue Queen, Local 1200 Montréal (Québec) H3C 2N6 Dossier: 2061-026	Permis additionnel 1 Restaurant pour vendre sur terrasse 75, rue Queen, Local 1200 Montréal (Québec) H3C 2N6	75, rue Queen, Local 1200 Montréal (Québec) H3C 2N6
9200-4142 Québec inc. PUB STANLEY 1428, rue Stanley Montréal (Québec) H3A 1P7	Changement de capacité et ajout de projection de films, danse et spectacles sans nudité dans 1 Bar existant (suite à une cession) (demande amendée)	1428, rue Stanley Montréal (Québec) H3A 1P7	9147-6689 Québec inc. LES ENFANTS TERRIBLES D'INER 1257, avenue Bernard Montréal (Québec) H2V 1V8 Dossier: 2147-080	Changement de catégorie de 1 Restaurant pour vendre sur terrasse à 1 Bar H2V 1V8 sur terrasse	1257, avenue Bernard Montréal (Québec) H2V 1V8
9188-6739 Québec inc. L'UN DES SENS 108, avenue Laurier Ouest Montréal (Québec) H2T 2N7	1 Restaurant pour vendre	108, avenue Laurier Ouest Montréal (Québec) H2T 2N7	Restaurant Terra Verde inc. RESTAURANT TERRA VERDE 159, rue Saint-Antoine Ouest, # 139-A Montréal (Québec) H2Z 1H2 Dossier: 2604-940	1 Restaurant pour vendre 159, rue Saint-Antoine Ouest, # 139-A Montréal (Québec) H2Z 1H2	159, rue Saint-Antoine Ouest, # 139-A Montréal (Québec) H2Z 1H2
9198-7941 Québec inc. LE BUFFET KIM KWOK 2039, boul. Marcel-Laurin Montréal (Québec) H4R 1K4	Changement de catégorie de 1 Restaurant pour vendre à 1 Restaurant pour servir	2039, boul. Marcel-Laurin Montréal (Québec) H4R 1K4	Alexandre Korzian pour une compagnie à être formée À VENIR 172-176, rue Dalhousie Montréal (Québec) H3L 2L1 Dossier: 2828-747	2 Bars avec danse et spectacles sans nudité 2 Bars sur terrasse 172-176, rue Dalhousie Montréal (Québec) H3L 2L1	172-176, rue Dalhousie Montréal (Québec) H3L 2L1
9218-8846 Québec inc. VILLA TAORMINA 2530, boul. Saint-Joseph Montréal (Québec) H8S 2N9	3 Bars dont 2 sur terrasse 1 Restaurant pour vendre (suite à une cession)	2530, boul. Saint-Joseph Montréal (Québec) H8S 2N9			

Montréal, le 26 février 2010. Le secrétaire d'arrondissement, Geneviève Reeves, avocate

Commission des services électriques de Montréal

APPEL D'OFFRES
Contrat n° 1173

Exécution de travaux généraux en vue de la mise à niveau des chambres de transformation enfoufées de type CT-1500 et CT-1000 dans les limites de la Ville de Montréal.

Sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux détenant les licences appropriées en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.C., c. B-1.1). En fonction des termes de la clause «Qualifications de l'entrepreneur» des instructions spéciales, ce contrat est de « CATEGORIE III ».

De plus, seules sont acceptées les soumissions des Entrepreneurs qui se sont procurés les documents d'appel d'offres disponibles à compter du 26 février 2010, à partir de 10 heures, au bureau de la Commission des services électriques situé au 75, rue de Port-Royal Est, bureau 610, à Montréal, (aux heures suivantes : 8 h 30 à 12 h 45 et 13 h 30 à 16 h 30) contre un montant, non remboursable, de cinquante dollars (50\$) payable par chèque ou mandat-poste. Les soumissionnaires devront également, pour être admis à soumissionner, s'être procurés, contre un montant non remboursable de cent vingt-cinq dollars (125 \$) payable par chèque ou mandat-poste, une copie de la version du devis administratif et technique régissant la construction du réseau de conduits souterrains et les réfections de surfaces, édition préliminaire janvier 2005, disponible au même bureau.

Pour toute information supplémentaire, une demande écrite par lettre, télécopieur ou courriel devra être acheminée à Monsieur Serge Larose, chargé de projets, au bureau de la Commission situé à l'adresse mentionnée précédemment.

Une séance d'information obligatoire aura lieu le 9 mars 2010, à 10 h 00, au bureau de la Commission, situé à l'adresse mentionnée précédemment.

La soumission doit être déposée à nos bureaux avant 14 h, le 15 mars 2010. La séance d'ouverture publique se tiendra immédiatement après.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission pour un montant de 10% du montant total de la soumission.

L'Entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doit s'assurer qu'ils détiennent les licences et permis requis.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Division Gestion de projets
Commission des services électriques de Montréal

Commission des services électriques de Montréal

APPEL D'OFFRES
Contrat n° 1183

Modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains sur les boulevards Henri-Bourassa et Félix-Leclerc, à partir de l'intersection de ces deux boulevards, ainsi que sur la rue Jean-Gascon à partir du boulevard Félix-Leclerc.

Sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux détenant les licences appropriées en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.C., c. B-1.1). En fonction des termes de la clause «Qualifications de l'entrepreneur» des instructions spéciales, ce contrat est de « CATEGORIE II ».

De plus, seules sont acceptées les soumissions des Entrepreneurs qui se sont procurés les documents d'appel d'offres disponibles à compter du 26 février 2010, à partir de 10 heures, au bureau de la Commission des services électriques situé au 75, rue de Port-Royal Est, bureau 610, à Montréal, (aux heures suivantes : 8 h 30 à 12 h 45 et 13 h 30 à 16 h 30) contre un montant, non remboursable, de cinquante dollars (50\$) payable par chèque ou mandat-poste. Les soumissionnaires devront également, pour être admis à soumissionner, s'être procurés, contre un montant non remboursable de cent vingt-cinq dollars (125 \$) payable par chèque ou mandat-poste, une copie de la version du devis administratif et technique régissant la construction du réseau de conduits souterrains et les réfections de surfaces, édition préliminaire janvier 2005, disponible au même bureau.

Pour toute information supplémentaire, une demande écrite par lettre, télécopieur ou courriel devra être acheminée à Monsieur Saint-François Guay, ingénieur-gestion de projets, au bureau de la Commission situé à l'adresse mentionnée précédemment.

Une séance d'information obligatoire aura lieu le 10 mars 2010, à 10 h 00, au bureau de la Commission, situé à l'adresse mentionnée précédemment.

La soumission doit être déposée à nos bureaux avant 14 h, le 16 mars 2010. La séance d'ouverture publique se tiendra immédiatement après.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission pour un montant de 10% du montant total de la soumission.

L'Entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doit s'assurer qu'ils détiennent les licences et permis requis.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Division Gestion de projets
Commission des services électriques de Montréal

APPEL D'OFFRES
Arrondissement de Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce
Montréal

DIVISION AMÉNAGEMENT DES PARCS - ACTIFS IMMOBILIERS

Amélioration du système de traitement de l'eau et de filtration de la piscine / Centre sportif Côte-des-Neiges / Phase I / Bâtiment 2464 (AO-D41-09013-B)

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h, le lundi 22 mars 2010, au bureau Accès Montréal, 5160, boulevard Décarie, Rez-de-chaussée, Montréal (Québec), H3X 2H9, et seront ouvertes publiquement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception, et ce pour la soumission AO-D41-09013-B.

Une visite des lieux est prévue le jeudi 4 mars 2010 à 14 heures.

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du vendredi 26 février 2010, 14 heures, au bureau Accès Montréal, situé au 5160, boulevard Décarie au rez-de-chaussée, Montréal (Québec), H3X 2H9, contre un paiement de 100 \$ pour chaque soumission, non remboursable, fait au comptant (montant exact) ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de **Ville de Montréal**. Les heures d'ouverture du bureau sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h. Téléphone : 514 872-0311. Télécopieur : 514 872-5173.

L'entrepreneur général et/ou le sous-entrepreneur qui exécutera les travaux doit détenir une licence de la sous-catégorie 4208 (piscine).

Dépôt de garantie : une garantie de soumission conforme aux documents d'appel d'offres doit être jointe à la soumission.

Renseignements techniques concernant le projet : M. Frédéric Bernier ing. chargé de projets (Dupras Ledoux ingénieurs). Téléphone 514 381-9205 poste 2129 ou Brigitte Lemay, gestionnaire immobilier. Téléphone : 514 872-4140

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par l'arrondissement à cet effet.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 26 février 2010.
Le secrétaire d'arrondissement,
Geneviève Reeves, avocate

Québec

ACTUALITÉS

Une Danoise vit deux grossesses après une greffe d'ovaires

Stinne Holm Bergholdt, une Danoise chez qui un cancer des os avait été diagnostiqué à l'âge de 27 ans, est la première femme à avoir donné naissance à deux reprises après une transplantation d'ovaire, a révélé la revue britannique *Human Reproduction* hier.

Selon cette publication, les médecins avaient prélevé sur la jeune femme un ovaire afin de le préserver pendant la chimiothérapie pour le lui réimplanter à l'issue du traitement. Six ans plus tard, Mme Bergholdt a eu deux filles.

Huit enfants sont nés dans le monde de mères ayant subi une transplantation d'ovaires, mais à ce jour, Mme Bergholdt est la seule à être tombée enceinte plus d'une fois après une telle intervention.

Au Québec, le Centre de reproduction McGill offre aux femmes atteintes de cancer, notamment, la possibilité de congeler leurs ovaires avant le début de la chimiothérapie. Aucun enfant n'est encore né à la suite de ces procédures ici. Mais le Dr Hananel Holzer privilégie la congélation d'ovules seulement, voire d'embryons, car la transplantation de tissus ovariens peut réintroduire le cancer chez une patiente guérie. Selon lui, la maturation en laboratoire d'ovules immatures est la voie la plus prometteuse.

Grande surprise

La veille du début de sa chimiothérapie, les médecins ont prélevé 13 lamelles de tissu sur l'ovaire droit de Mme Bergholdt

et les ont congelées. Après huit mois de traitement contre le cancer et une année de convalescence, ils lui ont réimplanté environ 20 % d'un ovaire entier.

Quelques mois plus tard, l'ovaire de Stinne Holm Bergholdt a recommencé à fonctionner. Elle a alors eu recours à une fécondation *in vitro* (FIV) qui lui a permis de donner naissance à sa première fille, Aviaja, aujourd'hui âgée de trois ans.

Lorsqu'elle et son mari ont désiré avoir un second enfant, les médecins ont constaté qu'elle était déjà enceinte. Il y a environ un an, elle a ainsi donné le jour à sa seconde fille, Lucca.

«*Nous avons été très surpris qu'elle l'ait fait seule*», a commenté le Dr Claus Yding Andersen, l'un de ses médecins à l'hôpital universitaire de Copenhague. «*Nous ne nous attendions pas à ce que le transplant ovarien fonctionne encore après quatre ans*», a-t-il ajouté.

Le cas de Mme Bergholdt montre «*que nous pouvons arrêter le temps en congelant les ovaires*», note le Dr Andersen. Si la technique a pour le moment été principalement utilisée sur des personnes atteintes d'un cancer, elle pourrait être davantage répandue une fois la technologie affinée, explique-t-il.

Depuis la mise au point de la technique de greffe en 1999, sept autres enfants sont nés chez des femmes en ayant bénéficié.

Le Devoir
Avec l'Associated Press

UN OURS DE GLACE CONDAMNÉ À FONDRE



UN IMMENSE ours blanc de glace s'est installé depuis hier devant la place Ville-Marie. Au début de décembre, on avait aperçu un de ses semblables à Londres et au sommet de Copenhague sur le réchauffement du climat, lequel lui a d'ailleurs été fatal, car la glace qui recouvre son squelette de bronze a fondu. Cette initiative symbolique est parrainée par les coopératives du Nouveau-Québec, Équiterre et le Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada), ainsi que par l'Hôtel de glace.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Droits et Démocratie

Ignatieff s'explique

Ottawa — Le chef libéral, Michael Ignatieff, a fait parvenir une lettre au ministre des Affaires étrangères lui expliquant pourquoi il s'oppose à la nomination de Gérard Latulippe à la tête de l'organisme Droits et Démocratie. M. Ignatieff écrit que la nomination de M. Latulippe, un allié de première heure au Québec, aurait pour effet de «*politiser*» davantage l'organisme, qui se veut non partisan.

M. Ignatieff note dans sa lettre à Lawrence Cannon que le curriculum vitæ du candidat fourni aux partis politiques est tronqué ou trompeur: il ne dit mot des liens du candidat avec l'Alliance canadienne, ancêtre du Parti conservateur, et laisse entendre que M. Latulippe a été ministre à Québec pendant quatre ans. Il a au contraire dû démissionner après 18 mois.

Le chef libéral cible surtout M. Latulippe pour ses opinions à propos des islamistes, des homosexuels ou encore de la peine de mort. «*Certaines des opinions de M. Latulippe exprimées sur la place publique au sujet de l'immigration et des droits des homosexuels cadrent plutôt mal avec une candidature à la direction d'une organisation où la tolérance et l'ouverture devraient aller de soi*», écrit-il.

Le Devoir

EN BREF

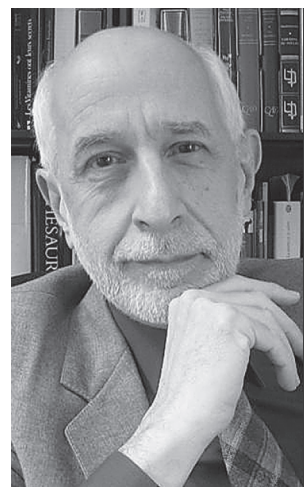
Penser les 150 ans du Canada

Ottawa — Le Parti libéral a dévoilé hier la longue liste des penseurs invités à sa grande messe de réinvention du Canada, qui aura lieu du 26 au 28 mars à Montréal. Le chef Michael Ignatieff a proposé un grand brassage d'idées pour imaginer à quoi devrait avoir l'air le pays en 2017, lors de son 150^e anniversaire. La liste comporte peu de grandes vedettes, mais beaucoup de personnalités incontournables dans leur domaine respectif. Il y aura par exemple André Bazergui, le président-directeur général du Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec; Christiane Bergevin, vice-présidente des partenariats stratégiques au Mouvement Desjardins; Robert Fowler, ancien diplomate kidnappé l'année dernière au Niger. L'événement se voulant ouvert à tous sans égard aux allégeances, le Parti libéral a aussi invité des gens comme Derek Burney,

qui avait fait partie de l'équipe de transition de Stephen Harper. Yves-Thomas Dorval, le président du Conseil du patronat du Québec, l'économiste Pierre Fortin et l'environnementaliste Steven Guilbault seront là, tout comme Dan Gagnier, ancien chef de cabinet de Jean Charest. — *Le Devoir*

Véhicules subventionnés

La Grande-Bretagne a annoncé hier qu'elle subventionnera 25 % du montant requis pour l'achat de véhicules électriques ou de véhicules à «*ultra-basse consommation*», c'est-à-dire les hybrides rechargeables qui fonctionnent pour l'essentiel en mode tout électrique. Le budget de 230 millions de livres sterling (370 millions \$CAN) prévu pour les achats individuels ou de flottes commerciales s'ajoute aux 30 autres millions prévus pour la mise en place d'un réseau de 11 000 postes de recharge à l'intention de la future flotte de véhicules ultra-propres. — *Le Devoir*



François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Venez découvrir des peintures créées par

Artiste LangdonArt

Février - mars 2010

Galerie L'Envol, 372 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal, Édifice Le Belgo au 5^e étage, suite 522. Ouvert tous les après-midis. Fermé le dimanche et lundi.

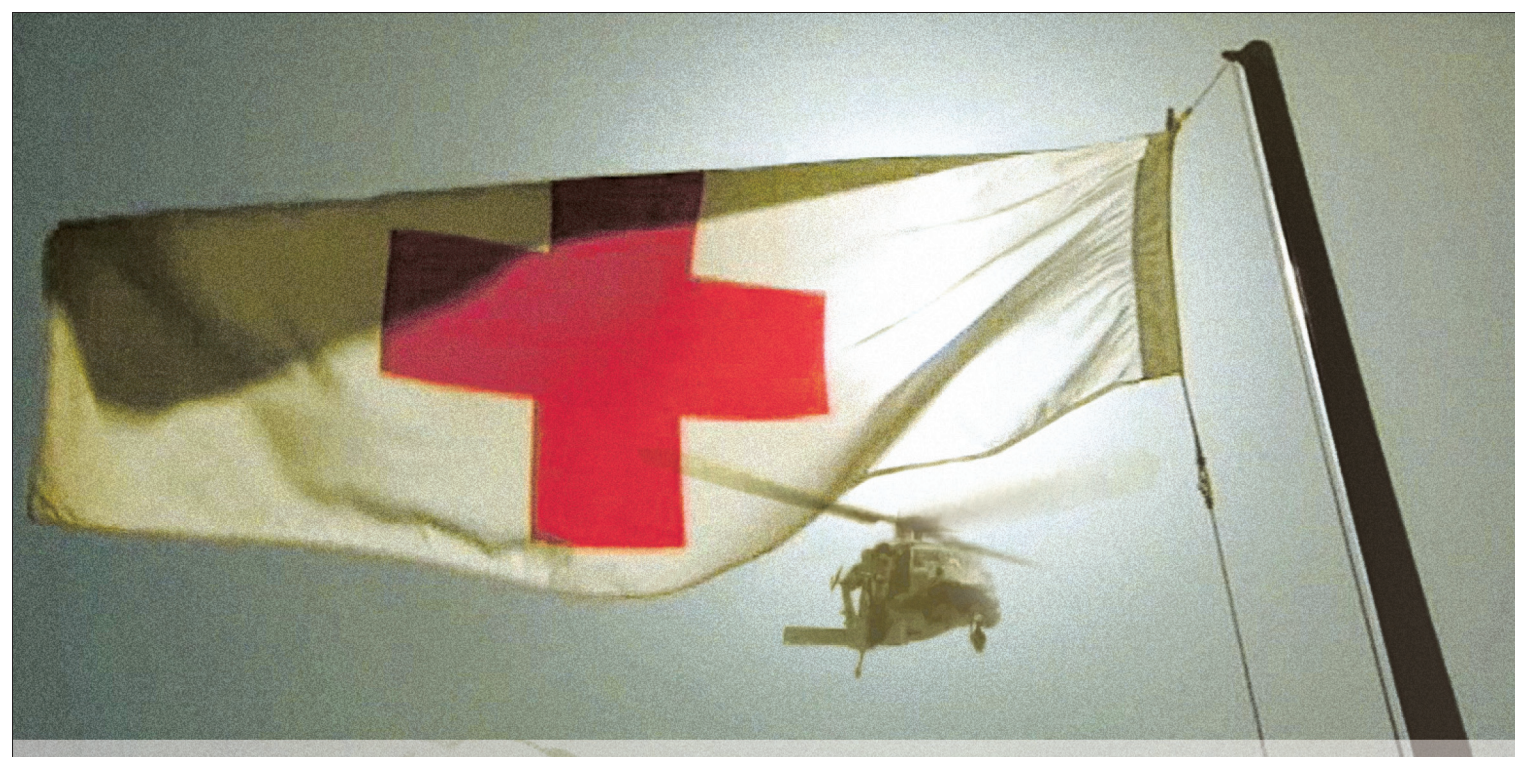
ExpressionArt

Atelier-galerie Emmanuel Claudais

(Félicitations pour tes 30 années de carrière)

82, boul. de la Concorde Est, Laval 450 967-5902.

Demandez à voir les peintures de LangdonArt!

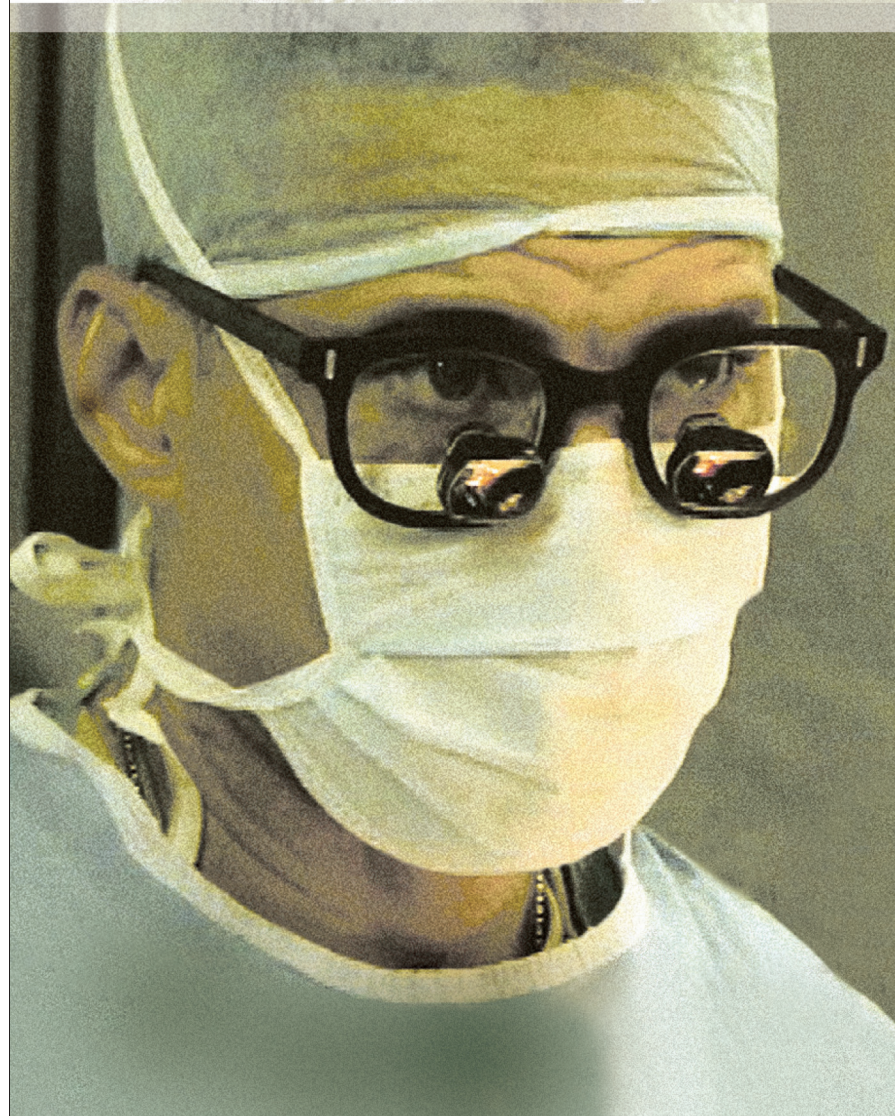


CE SOIR 21H



UNE HEURE SUR TERRE

AUSSI SUR LE WEB



MÉDECINE D'URGENCE À KANDAHAR

La réussite exceptionnelle de l'hôpital multinational Rôle 3 repose sur un courage et une détermination de tous les instants.

Partagez le quotidien incroyable de l'équipe médicale canadienne qui y a oeuvré pendant des années. Une mission qui a changé leur vie.

Réalisation-coordination: Josée Bellemare

LE MARCHÉ BOURSIER

TITRES

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Alcan, Alcan, etc. Columns include Volume, Haut, Bas, and Ferm. Var.

TITRES

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Alcan, Alcan, etc. Columns include Volume, Haut, Bas, and Ferm. Var.

TITRES

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Alcan, Alcan, etc. Columns include Volume, Haut, Bas, and Ferm. Var.

TITRES

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Alcan, Alcan, etc. Columns include Volume, Haut, Bas, and Ferm. Var.

TITRES

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Alcan, Alcan, etc. Columns include Volume, Haut, Bas, and Ferm. Var.

TITRES

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Alcan, Alcan, etc. Columns include Volume, Haut, Bas, and Ferm. Var.

TITRES

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Alcan, Alcan, etc. Columns include Volume, Haut, Bas, and Ferm. Var.

TITRES

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Alcan, Alcan, etc. Columns include Volume, Haut, Bas, and Ferm. Var.

TORONTO NEW YORK
Dow Jones +109.61
Dow Jones -53.13
à New York +11.30
94,40 € us 1107,80 \$ us

LES COTES
TSX 11 631,44
Dow Jones 10 321,03
DOLLAR OR
à New York +11.30
1 \$ canadien -0.48
94,40 € us 1107,80 \$ us

LES DEVISES
Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens
Afrique du Sud (rand) 0,1363
Liban (livre) 0,000172
Arabie saoudite (riyal) 0,2847
Malaisie (ringgit) 0,3136
Australie (dollar) 0,9400
Mexique (peso) 0,0381
Bahamas (dollar) 1,0675
Norvège (couronne) 0,1786
Bermudes (dollar) 0,1364
Turquie (lira) 0,0718
Brésil (real) 0,5803
Philippines (peso) 0,0230
Bulgarie (lev) 0,7362
Polynésie (roupie) 0,3601
Chine (renminbi) 0,1564
Rép. dominicaine (peso) 0,0295
Colombie (peso) 0,000500
Répub. tchèque (couronne) 0,0254
Costa Rica (colón) 0,00195
Roumanie (leu) 0,1476
Danemark (couronne) 0,1395
Royaume-Uni (livre) 0,3692
Em. A. U. (dirham) 0,2907
Russie (rouble) 0,0355
États-Unis (dollar) 1,0593
Suisse (dollar) 0,7564
Hong Kong (dollar) 1,4633
Suède (couronne) 0,1943
Europe (euro) 0,1375
Suïssa (franc) 0,9475
Hongrie (forint) 0,0053
Thaïlande (baht) 0,0333
Inde (roupie) 0,0231
Trinité-Tobago (dollar) 1,0601
Indonésie (roupie) 0,000114
Turquie (lira) 0,6831
Israël (sheqel) 0,2014
Ukraine (hryvna) 0,1339
Jamaïque (dollar) 0,0282
Japon (yen) 0,011892
0,000172
0,3136
0,0381
0,1786
0,0718
0,5803
0,3601
0,0295
0,0254
0,00195
0,1476
0,3692
0,2907
0,7564
1,4633
0,1375
0,9475
0,0053
0,0333
0,0231
0,000114
0,6831
0,1339
0,0282
0,011892

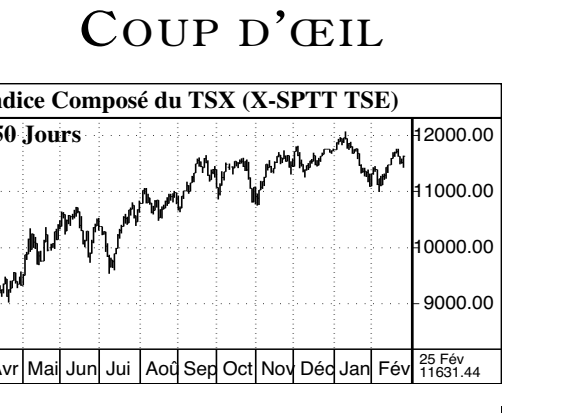


Table of stock prices for various companies, including Alcan, Alcan, Alcan, etc. Columns include Volume, Haut, Bas, and Ferm. Var.

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Alcan, Alcan, etc. Columns include Volume, Haut, Bas, and Ferm. Var.

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Alcan, Alcan, etc. Columns include Volume, Haut, Bas, and Ferm. Var.

Table of stock prices for various companies, including Alcan, Alcan, Alcan, etc. Columns include Volume, Haut, Bas, and Ferm. Var.

Gourou.tv
La situation du marché
La direction des secteurs
Les signaux d'achat et de vente
La ligne de conduite
www.gourou.tv

INDICES QUÉBEC
25 février 2010
Fermature 1183,02
Variation journalière 13,42
Variation journalière (%) 1,15%
Variation depuis le 1er janvier 1179,68

TRANSIGES EN FOND AMÉRICAINS
AGF AMF LP 100 0,450 0,450 0,450 0,00
AGF AMF LP 100 0,450 0,450 0,450 0,00
AGF AMF LP 100 0,450 0,450 0,450 0,00

ÉCONOMIE

Nouvelle génération CSeries

Bombardier reçoit une commande de taille

GÉRARD BÉRUBÉ

Bombardier a reçu un appui de taille pour le développement de son nouvel avion CSeries. Une commande passée par un transporteur américain porte sur 40 appareils et autant en option. Republic Airways Holdings est devenue hier la première société aérienne nord-américaine à jeter son dévolu sur la nouvelle génération d'appareils de Bombardier.

Au prix courant, la commande ferme de 40 avions de la famille CSeries se chiffre à 3,06 milliards \$US. Si toutes les options sont exercées, cette valeur passe à 6,34 milliards. Mais au-delà de ces prix officiels, il est généralement recon-

nu que les prix réels renferment une réduction de lancement ou des modalités de financement attrayantes.

Au total, depuis le lancement de la gamme d'avions CSeries au salon aéronautique de Farnborough en juillet 2008, Bombardier a reçu des commandes fermes totalisant 90 avions et autant d'appareils sous option. Le transporteur allemand Lufthansa avait passé une première commande, de 30 appareils, en mars 2009. L'entreprise de location-acquisition Lease Corp avait suivi, avec une commande ferme totalisant 20 appareils. Les avions CSeries sont conçus pour le marché des long-courriers à couloir unique de 100 à 149 places, un créneau évalué à 6300 avions sur 20 ans.

Dans le communiqué de Bombardier, le président et chef de la direction de Republic Airways, Bryan Bedford, a été particulièrement élogieux en soulignant qu'«aucun autre avion ne peut égaler les attributs que [Bombardier] propose sur le marché. Les technologies de pointe des avions CSeries offrent des caractéristiques économiques, une souplesse opérationnelle, une empreinte environnementale réduite et un confort [pour les] passagers inégalé. [...] Les avions CSeries nous assureront un grand avantage concurrentiel sur le plan des coûts et s'intégreront pleinement à nos projets de croissance et d'expansion.»

L'avion doit entrer en service en 2013. La livraison à Republic Airways est prévue pour 2015, selon les estimations d'un analyste. Cette entreprise d'Indianapolis est une société de portefeuille

aéronautique abritant six compagnies régionales aux États-Unis, qui emploient 11 000 personnes et exploitent 283 avions.

Pour Bombardier, il s'agit d'une deuxième annonce d'importance en autant de jours. Mercredi, sa division Transport recevait de la Société nationale des chemins de fer français une commande de 1,1 milliard portant sur la fourniture de 80 wagons de deux étages. Cette commande représentait une tranche d'un contrat total pouvant atteindre 860 wagons incluant les options, pour une valeur globale de 11 milliards.

Les actions de Bombardier étaient en hausse de 39 ¢, ou de 7,1 %, pour clôturer à 5,87 \$ hier à la Bourse de Toronto.

Le Devoir

La Banque Nationale connaît une bonne croissance

La Banque Nationale a annoncé un bénéfice net de 215 millions pour le premier trimestre de l'exercice 2010, ou 1,22 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 69 millions, ou 36 ¢ par action pour l'exercice précédent.

Il importe de souligner que les résultats du dernier trimestre complété comprennent une sanction administrative relative au papier commercial adossé à des actifs (PCAA) pour un montant de 75 millions, ainsi que des charges liées à la détention de PCAA d'un montant de 3 millions, déduction faite des impôts, ainsi qu'un renversement d'une provision pour éventualités fiscales d'un montant de 25 millions. Au premier trimestre de 2009, la Banque avait enregistré des charges relatives au PCAA de 184 millions, déduction faite des impôts.

En excluant les éléments particuliers, le bénéfice net du premier trimestre aurait été de 268 millions comparativement à 253 millions, soit une augmentation de 6 %, a souligné le président et chef de la direction Louis Vachon. Le bénéfice dilué par action aurait atteint 1,55 \$ par rapport à 1,51 \$ lors du trimestre correspondant de 2009, soit une hausse de 3 %.

«Pour ce premier trimestre de 2010, nous voyons une bonne croissance dans les services bancaires aux particuliers et aux entreprises», a commenté M. Vachon, qui voit aussi une bonne croissance du volume des prêts et «une contribution soutenue» du secteur des marchés financiers. «Et la qualité de notre portefeuille de crédit demeure solide», a-t-il assuré.

M. Vachon s'est aussi montré relativement optimiste dans son portrait global de l'économie québécoise. «L'économie québécoise a démontré sa grande résilience pendant la récession et elle reprend maintenant des forces.»

CIBC

Pour sa part, la Banque CIBC a réalisé un bénéfice net de 652 millions au cours de son premier trimestre, terminé le 31 janvier dernier, en comparaison du bénéfice net de 147 millions enregistré un an auparavant, au cours de la période correspondante. Par action, il s'est élevé à 1,58 \$ en regard de 29 ¢.

La différence s'explique principalement par le fait qu'au premier trimestre de 2009, les résultats de l'institution avaient été négativement affectés par une perte de 708 millions (483 millions après impôts) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation.

De plus, le premier trimestre de 2010 a profité des marges plus importantes sur les produits de prêts personnels et commerciaux, de la croissance des dépôts de détail et de la plupart des produits de prêts personnels, des gains réalisés à la vente de placements du créneau Banque d'affaires et de la hausse des revenus tirés des frais de gestion des avoirs.

La dotation à la provision pour pertes sur créances de la banque a été de 359 millions, contre 284 millions l'an dernier. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 21,5 %, contre seulement 4 % il y a un an.

La Presse canadienne

EN BREF

Go Travel cesse ses opérations

Go Travel a annoncé mercredi soir la fin de ses opérations, laissant en plan des centaines de vacanciers. Sur son site Internet, dans un bref message à ses clients, l'entreprise dit devoir mettre un terme à ses activités immédiatement en raison de «circonstances économiques». Go Travel South (anciennement Go Travel Direct) invite les voyageurs à contacter leur compagnie de carte de crédit pour tenter de se faire rembourser. Go Travel faisait affaire avec le transporteur aérien de la Colombie-Britannique Flair Airlines. Sur le site de Flair Airlines, on indique également la fin du contrat avec Go Travel. Les billets retours des voyageurs déjà à l'étranger devraient être honorés. — La Presse canadienne

Le contentieux d'AbitibiBowater soumis à l'ALENA

La papetière AbitibiBowater demande au tribunal d'arbitrage prévu dans l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) de se pencher sur l'expropriation dont elle a fait l'objet à Terre-Neuve-et-Labrador, réclamant une indemnisation de 500

millions. «L'expropriation a nuí à la situation financière de notre société», a indiqué hier David Paterson, président et chef de la direction de la compagnie établie à Montréal. Le ministre des Ressources naturelles de la province n'a pas immédiatement commenté l'initiative de la papetière. La plainte auprès de l'ALENA s'inscrit dans une série de confrontations entre l'entreprise et le gouvernement provincial de Danny Williams. — La Presse canadienne

Des contrats entre Goldman Sachs et la Grèce examinés

Washington — La banque centrale des États-Unis (Fed) examine des contrats relatifs à la dette grecque et liant la banque américaine Goldman Sachs ainsi que d'autres sociétés au gouvernement d'Athènes, a déclaré hier son président, Ben Bernanke. «Il est bien évidemment contre-productif d'utiliser ces instruments financiers d'une manière qui revient à déstabiliser intentionnellement un pays ou une entreprise», a-t-il ajouté. Les contrats ont trait à des opérations sur devises ayant permis aux autorités grecques d'obtenir en 2001 des liquidités sans creuser le déficit public, en en repoussant l'échéance due de plusieurs années. — AFP

LA CAISSE DE DÉPÔT ET DE PLACEMENT DÉVOILE SES RÉSULTATS

Le rendement jugé insuffisant

KATHLEEN LÉVESQUE
ALEXANDRE SHIELDS

Le rendement de 10 % affiché par la Caisse de dépôt et placement du Québec en 2009 n'a pas fait taire les critiques envers l'institution. Plusieurs jugent en effet le résultat insuffisant, surtout après les pertes nettes de 40 milliards enregistrées l'année précédente.

«On ne peut pas se réjouir des résultats de la Caisse. C'est cinq milliards de manque à gagner», a soutenu hier le chef du Parti québécois, Pauline Marois, en marge d'une conférence de presse. Elle en arrive à ce résultat en calculant la différence entre le rendement de la Caisse (10,04 %) et celui de l'indice de référence (14,1 %), soit 4,1 %. Comme l'actif de l'institution était de 120 milliards au début de 2009, on obtient un «manque à gagner» de cinq milliards.

Elle impute d'ailleurs cette mauvaise performance à la gestion du président et chef de la direction de la Caisse, Michael Sabia. «Il n'est pas un gestionnaire de risque. Il a éliminé le risque plutôt que de le gérer. C'était catastrophique. C'est maintenant très mauvais.»

N'y a-t-il pas lieu de laisser une chance au coureur? Après tout, le président a été nommé en mars 2009, en pleine crise économique. Pauline Marois, qui s'était opposée à sa nomination, a été tranchante: «Le premier ministre a pris une mauvaise décision. Je ne réclame pas la tête de M. Sabia. Je réclame qu'il réussisse.» A M. Sabia qui soutient que 2009 a été «une année de transition», après les déboires de 2008, Pauline Marois réplique que 2010 devra en être une de réussite.

Le chef de l'Action démocratique, Gérard Deltell, s'est égale-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La plupart des critiques jugent le rendement de 10 % insuffisant en raison des pertes de 40 milliards de l'année précédente.

ment montré déçu, soulignant que le Québec se retrouve pour une deuxième année consécutive «en queue de peloton», puisque plusieurs autres caisses affichent un meilleur rendement. «On se compare encore une fois aux moins bons», selon lui.

Le porte-parole de Québec solidaire, Amir Khadir, estime au contraire que le rendement de 10 % est tout à fait appréciable, surtout en regard de l'objectif de l'ordre de 7 % nécessaire pour assurer le financement des régimes de retraite

et d'assurances. Il met aussi en garde contre la tentation du rendement à tout prix. «Il faut se méfier des indices de référence, parce que c'est cette recherche du rendement maximal qui a mené la Caisse aux déboires qu'elle a connus», a-t-il rappelé.

Et au-delà de la performance comptable, M. Khadir juge essentiel de savoir en quoi la Caisse de dépôt soutient l'économie québécoise, soulignant que celle-ci pourrait notamment jouer un plus grand rôle dans le secteur minier. Le Québec serait

ainsi davantage maître de son sous-sol et de son exploitation, selon lui. Le député de Mercier a aussi soulevé des interrogations quant à l'attribution ou non de primes aux dirigeants de l'institution. Il n'a pas été possible de vérifier cette information hier.

L'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP) a pour sa part souligné que les résultats de la Caisse pour 2009 n'ont permis de récupérer que 11,8 milliards de dollars des 39,8 milliards de dollars de pertes de l'année 2008, «ce qui signifie des pertes de l'ordre de 28 milliards de dollars sur deux ans».

L'AQRP compte aussi étudier la possibilité de réclamer que les fonds des retraités soient gérés par un autre gestionnaire que la Caisse de dépôt. Le regroupement a en outre profité de l'occasion pour réclamer de nouveau la nomination d'une personne représentant les intérêts des personnes retraitées au conseil d'administration de la Caisse.

Contactées par Le Devoir, la Régie des rentes, la Commission de la construction du Québec, la Commission de la santé et de la sécurité du travail et la Société d'assurance automobile du Québec ont toutes refusé de dévoiler leurs rendements individuels en signalant que leur publication viendrait plus tard au cours de l'hiver et au printemps. La Caisse de dépôt et placement a pour mission de faire fructifier l'argent de 25 déposants, dont les stratégies d'investissement peuvent différer de manière significative.

Avec la collaboration de François Desjardins
Le Devoir
Avec La Presse canadienne

Les Chantiers Davie sous la protection des tribunaux

Les Chantiers maritimes Davie, de Lévis, se sont placés sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers du Canada, hier. La direction de l'entreprise en a fait l'annonce par voie de communiqué, indiquant que près de 1600 employés seraient mis à pied temporairement.

Environ 160 travailleurs restent sur place afin de poursuivre les activités de construction navale en cours.

Chantiers Davie doit livrer

cinq navires à Cecon ASA et Ocean Hotels, des contrats totalisant 700 millions \$US. L'entreprise travaille présentement sur les trois navires destinés à Cecon ASA, des navires très spécialisés pour l'exploitation pétrolière en haute mer, dont la construction est terminée respectivement à 80, 60 et 40 %.

La direction invoque les fluctuations du taux de change et la hausse du coût des projets liés à des retards dans les versements effectués par les clients

pour justifier sa décision. Son communiqué indique par ailleurs que «le processus d'apprentissage dans la construction de navires offshore s'avère plus difficile que prévu et que cela se traduira par des retards de livraison et des coûts supplémentaires pour les navires actuellement en construction».

Le président du syndicat des travailleurs de Davie, Paul-André Brulotte, renchérit. D'après lui, l'entreprise a mal planifié la construction de

ces navires hautement spécialisés. «On a mal évalué la complexité de ces navires-là. Ce sont des navires d'un genre qui n'a jamais été fait au Canada», a-t-il fait valoir.

Malgré tout, M. Brulotte croit en la survie du chantier, dont les difficultés d'aujourd'hui s'inscrivent dans une longue saga de la Davie, autrefois le plus important employeur de l'Est du Québec.

La Presse canadienne

LOTO QUÉBEC		Résultats des tirages du : 2010-02-24	
649	04 13 18 21 22 42	03 compl.	04 05 35 36 46 47
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	3 088	170,000 \$
5/6+C	2	110	291,70 \$
5/6	106	1 719	0,00 \$
4/6	6 126	56	30 \$
3/6	108 629	10	0,00 \$
2/6+C	85 704	5	0,00 \$
Ventes totales :	11 385 202 \$	652	520,00 \$
Prochain gros lot (approx.) :	7 000 000 \$		

CE SOIR, 50 MILLIONS \$
+ 9* LOTS DE 1 MILLION \$
(APPROX.)

Extra 5984406
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Sophie
DOWNS

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne
ADULTES • COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

ÉDITORIAL

Caisse de dépôt

Le bon père de famille

Surprise: la Caisse de dépôt et placement a réalisé un rendement de 10 % en 2009, soit plus que la rumeur le laissait prévoir. La Caisse accuse toujours un retard important par rapport à ses pairs, mais l'hémorragie semble endiguée et la nouvelle direction assure qu'elle ne tentera plus de jouer au casino avec l'argent des autres. C'est au moins ça de gagné!



Comme ses prédécesseurs, le président de la Caisse de dépôt, Michael Sabia, répète à qui veut l'entendre que c'est à long terme qu'on pourra juger de la qualité de son travail. On veut bien, mais après le résultat catastrophique de -25 % en 2008 et un premier semestre 2009 à rendement nul, ces 10 % ne suffiront pas à convaincre tout le monde.

Avouons tout de même que ce début n'est pas si mal, compte tenu du désert laissé par l'équipe précédente. Pour 10 de ses 17 portefeuilles, les résultats ont été meilleurs que les indices de référence. Ce fut le cas notamment du portefeuille d'actions, dont le rendement de 31,4 % a surpassé de quelques dixièmes de points l'indice, et de celui des obligations, qui a aussi fait mieux que son indice de référence. D'ailleurs, ce sont là deux des secteurs où la Caisse fait généralement bien parce que ses employés connaissent les produits comme le fond de leur poche.

Ce constat a suffi pour convaincre M. Sabia, qui n'est pas lui-même un expert de la finance, de concentrer les efforts de la Caisse sur ce qu'elle sait faire de mieux au lieu de jouer à l'apprenti sorcier, comme ce fut le cas sous la présidence d'Henri-Paul Rousseau.

Cela dit, ce rendement de 10 % n'efface pas un cent des 40 milliards évaporés en 2008. Il constitue tout juste le rendement attendu lors d'une bonne année. Il reste donc beaucoup de chemin à parcourir pour revenir à la situation d'avant la crise.

En 2009, la Caisse a commencé à rebâtir son portefeuille d'actions dégarni par la liquidation effectuée pour faire face à un manque de liquidités au plus bas du marché. Elle s'est aussi débarrassée d'une forte proportion des produits dérivés et elle a réduit de plusieurs milliards ses emprunts destinés à jouer l'effet de levier.

Finis, donc, les placements dans des produits si nébuleux que personne ne peut dire ce qu'ils contiennent et encore moins prédire leur comportement en cas de crise; finis, les gadgets destinés à améliorer le rendement à la marge, mais dont on n'est plus capable de se défaire par la suite; finis aussi, les prêts immobiliers à haut rendement... qui tournent au rouge lorsque le marché décroche. En somme, la Caisse revient sur terre après quelques années de haute voltige dans ce merveilleux monde de la finance patatée.

Sur le plan juridique, disons que la nouvelle direction s'engage à agir en «bon père de famille», prudent et responsable. Ce faisant, Michael Sabia fait aussi le pari que l'institution fournira les rendements moyens raisonnables attendus par ses déposants.

Le temps dira si le pari était le bon. Pour le moment, rappelons que la plupart des études sur la gestion du risque, y compris une toute récente commandée par le Fonds du patrimoine norvégien, qui gère quatre fois plus d'argent que notre Caisse, arrivent à la conclusion qu'il est peu probable de faire globalement mieux que les marchés sur une longue période quand on gère plusieurs portefeuilles à la fois. Cela devrait suffire à convaincre quiconque que le meilleur risque que peut prendre la Caisse de dépôt, c'est celui de la prudence.

1420, boulevard Mont-Royal

Baisser les bras

Les démissions s'additionnent autour du projet de conversion de l'ancien couvent Mont-Jésus-Marie en condos de prestige. Cette semaine, un de ces forfaits a pris une tournure heureuse, quoiqu'inattendue: ô surprise, dix conseillers du maire Gerald Tremblay manquaient à l'appel lors d'un vote crucial à propos d'un changement de zonage sur le mont Royal. Pour cause d'incapacité politique, la résolution a été battue, offrant un sursis inespéré.

À la Ville de Montréal, l'opposition s'est saisie avec gourmandise de ce dossier. Il est un magnifique point de rencontre d'enjeux controversés: le développement sur le mont Royal, la préservation du patrimoine et les capacités des universités à s'improviser promoteurs immobiliers. Dans ce tumulte municipal, on risque d'oublier que si l'ancienne maison-mère des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie subit une transformation extrême, c'est parce que son premier acheteur a baissé les bras.

L'université de Montréal a acheté le couvent en 2003 d'une congrégation pour qui l'enseignement était le cœur de la vocation. En cédant cet édifice à un prix juste, les religieuses espéraient la protection d'un patrimoine bâti — construit en 1925, il abrite une impressionnante chapelle, réplique de la basilique romaine Sainte-Marie-Majeure, et un orgue Casavant — et la poursuite d'une mission d'éducation.

Pour justifier la revente, l'administration de l'UdeM a fait valoir que le contrat ne nommait pas cette obligation. Cela est assurément vrai. Et l'obligation morale, on le sait, n'ébranle pas les tribunaux, ce qui ne la rend néanmoins pas futile. L'université, dont les murs grouillent d'expertise et d'excellence en architecture et en aménagement, a platement abandonné, évoquant des coûts de rénovation imprévus et de loin supérieurs à ses estimations. La vente, aujourd'hui soutenue par l'administration Tremblay, semble inévitable.

Cette démission est d'autant plus navrante qu'elle côtoie un plan directeur où trône pour l'UdeM l'espoir d'un nouveau campus sur le site de l'ancienne gare de triage d'Outremont. L'université souffre, il est vrai, d'un important déficit d'espace et de la vétusté de certaines installations. Elle met le cap sur un Pavillon des sciences tout neuf, ne s'encombrant pas des rénovations à grands frais. L'administration n'est pas la seule à avoir «démissionné»: partout où elle a frappé pour chercher le soutien financier nécessaire, on a levé le nez. Le condo neuf a meilleure cote que la Faculté de théologie lorsqu'on sollicite les appuis!

Les universités cherchent à combler un sous-financement qui n'est pas virtuel. Cette détresse financière ne doit toutefois pas les mener à des décisions impulsives qu'on voudra nous présenter ensuite comme des choix «responsables». En vendant l'ancien couvent, l'UdeM donne l'impression de vouloir se débarrasser d'un fardeau encombrant. Il s'agit plutôt d'un joyau qu'elle s'était engagée à défendre.

machouinard@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

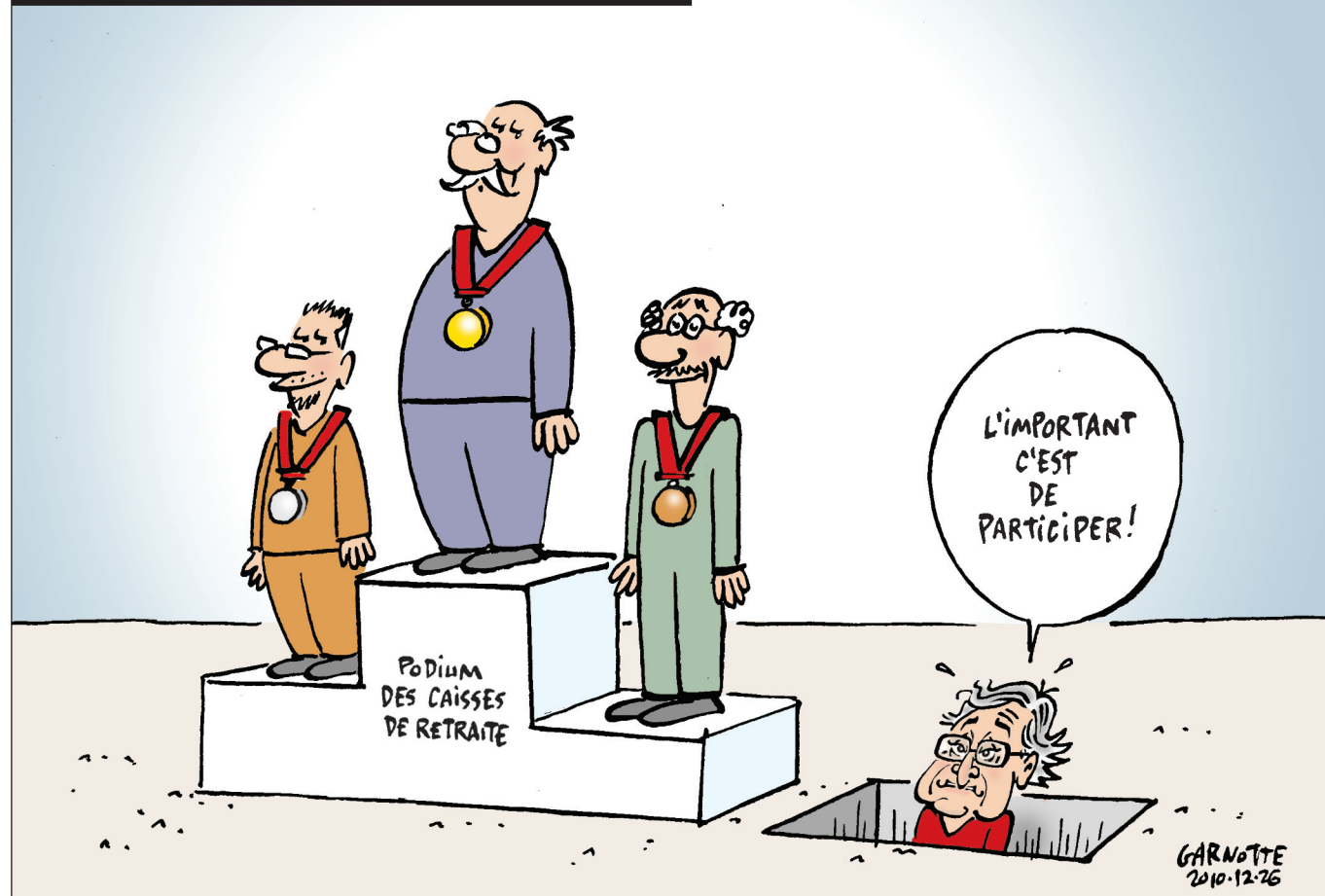
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO

LES RÉSULTATS DE LA CAISSE DE DÉPÔT...



L E T T R E S

Voyons, Mario !

Je suis trop souvent consterné quand j'écoute Mario Dumont dans son émission sur la chaîne V. Je suis soulagé que ce type ne soit pas devenu premier ministre du Québec, car pour occuper ce poste il faut, selon moi, éviter les idéologies. Monsieur Dumont est très idéologue, et la première caractéristique d'un idéologue est de ne montrer qu'un seul côté de la médaille. Mario invite des gens qui sont très souvent de sa «famille» politique, des gens qui pensent comme lui.

Même si dans son émission il y a des plages dites de «débat», Mario «débat» avec son collègue qui est presque toujours d'accord avec lui. Où est le débat dans ce temps-là?

De plus, Mario Dumont cautionne des propos nettement exagérés, notamment ceux de son collègue de «débat». En ce mercredi 10 février 2010, ce fameux collègue de «débat» a comparé le comportement d'inspecteurs du transport en commun, auprès des usagers, avec celui de la Gestapo.

Pour ceux et celles qui ne le savent pas, la Gestapo était la police secrète de l'Allemagne nazie; police réputée pour sa grande brutalité et ses méthodes terroristes. Le «débatteur» en question dirait peut-être que c'était une boutade, mais quand les «boutades» insensées se produisent régulièrement et sans réprimandes de la part de Mario Dumont, on peut se poser de sérieuses questions sur le jugement et sur le professionnalisme de ce dernier.

Je suis donc très heureux que notre

Mario national ne soit pas devenu premier ministre du Québec et on a juste envie de lui dire, devant son comportement: «Voyons, Mario!»

David Doyon

Québec, le 24 février 2010

Manque de cohérence

Lors de son récent passage à l'émission *Tout le monde en parle*, Pauline Marois n'a démontré aucune ouverture envers des accommodements raisonnables pour les employés de l'État. De plus, selon elle, le port du voile serait l'expression d'une inégalité entre les hommes et les femmes. Je trouve cette position triste compte tenu de l'importance de l'intégration des immigrants au Québec. La création de ghettos est loin d'être la solution. Il y a une distinction à faire entre la laïcité de l'État et celle d'un simple employé de l'État.

Pauline Marois prône une laïcité absolue. Dès lors, quel ne fut pas mon grand étonnement, lorsque quelques minutes plus tard, elle a affirmé qu'elle était d'accord avec la présence du crucifix à l'Assemblée nationale. J'aurais aimé un peu plus de cohérence de sa part. Quel message envoie-t-elle aux nouveaux Québécois? Nous ne voulons rien savoir de votre religion, mais respectez notre héritage catholique. Pourtant, historiquement et même aujourd'hui, la religion catholique n'a pas fait une grande place aux femmes.

La semaine dernière, je trouvais les propos de Lucien Bouchard à l'encontre de Pauline Marois plutôt sévères.

Aujourd'hui, force est de constater qu'il avait raison et que la chef du PQ veut vraiment récupérer les votes de l'ADQ, et ce, peut importe les conséquences. Cela me désole.

Marie-Claude Boivin

Montréal, le 22 février 2010

Très bon ou meilleur ?

Le premier ministre de Terre-Neuve a été opéré au cœur aux États-Unis, alors que, selon des médecins, il aurait très bien pu être traité ici. Qu'est-ce qui pousse une personne à se faire opérer là où sont offerts ce que certains appellent «les meilleurs» soins? Pourquoi ne pas se contenter de recevoir des soins de très haute qualité ici même?

L'idéologie qui domine actuellement la planète, c'est qu'il faut être les meilleurs. Il ne faut plus se contenter d'être très bons. Cette mode est dangereuse. Elle justifie toutes les surprises offertes aux spéculateurs. Elle encourage la croissance des écarts de revenus. Elle cause un stress à des millions d'individus qui ne demandent qu'à faire un travail de haute qualité, mais pas nécessairement à être les meilleurs. En voulant devenir «le meilleur», Toyota n'a-t-il pas négligé la qualité de ses produits?

Il y aurait lieu de faire un bon exercice de réflexion collective sur ce qu'il faut vraiment rechercher comme société, pour le bien-être de tous et toutes. La vraie vie, ça ne peut pas être les Olympiques tous les jours.

Jacques Fournier

Montréal, le 24 février 2010

L I B R E O P I N I O N

Le bêta bloquant

YVES BEAUCHEMIN

Écrivain

Enfin, Lucien Bouchard est une catastrophe. Sa carrière compte pourtant des moments magnifiques: la fondation du Bloc québécois, sa performance durant la campagne référendaire de 1995, son leadership exemplaire pendant la crise du verglas de 1998, etc. Mais une mystérieuse énergie négative l'a souvent dominé. Homme d'humeur plus que de convictions, démissionneur compulsif, toute sa vie il a sauté dans des canots de sauvetage, abandonnant le navire qui l'avait accueilli: jeune avocat à Chicoutimi, il démissionna comme candidat libéral à quelques jours des élections; ministre conservateur à Ottawa, il démissionna de son poste en 1990, laissant tomber son ami Mulronney qui n'en est jamais revenu; premier ministre du Québec, il démissionna sans crier gare en 2001 pour des raisons quelque peu nébuleuses. La semaine dernière, il démissionna avec fracas du mouvement souverainiste. Il démissionne sans arrêt, cet homme! Fédéralistes, ne vous réjouissez pas trop vite en croyant qu'il a rejoint votre camp. Lucien ne semble appartenir qu'au camp de Lucien.

Ses années au pouvoir comme premier ministre du Québec ont laissé un souvenir plutôt calamiteux: congélation du dossier linguistique (qui a plongé les Québécois dans un sentiment de fausse sécurité),

massacre de notre système de santé (qui ne s'en est pas encore remis), fermeture de plusieurs délégations du Québec à l'étranger (au grand plaisir d'Ottawa), gâchis des fusions municipales (qui a entraîné la défaite du Parti québécois). Et la liste pourrait s'allonger...

Mais voilà. Lucien Bouchard a quitté la scène politique il y a neuf ans, d'autres l'ont remplacé, et ses récentes déclarations sur la souveraineté auraient pris le chemin de l'oubli comme tant d'autres si ce n'était de l'incroyable ascendant qu'il continue d'exercer sur les Québécois. Mais c'est un ascendant funeste, qui ressemble, à certains égards, à celui de Wilfrid Laurier sur les Canadiens français au début du XX^e siècle. Bouchard possède comme Laurier ce fameux charme qui lui a permis d'imposer ses déplorables décisions. Car notre imprévisible personnage est en phase avec les Québécois — ou plutôt avec leur désarroi. Velléitaire rongé par le doute, il les confirme dans leur découragement collectif. Sa force de persuasion fait oublier son manque de force morale. Sa vanité d'hypersensible achève le gâchis.

— La souveraineté n'est pas réalisable à moyen ou à long terme, affirme-t-il. Je ne la verrai pas de mon vivant.

Il faut comprendre: «Si je n'ai pu la faire, personne ne le pourra.» Les vaniteux, en effet, se croient irremplaçables: c'est une de leurs moindres faiblesses.

— La souveraineté n'est plus une priori-

té, poursuit-il. Il faut s'attaquer aux problèmes de l'éducation, de la santé, des finances publiques.

Allons donc! Le Québec, en proie à la dénatalité, est en train de fondre dans le Canada qui ne voit plus en lui désormais qu'une grosse minorité (on l'a constaté récemment au traitement du français pendant les Jeux de Vancouver), notre langue ne cesse de reculer à Montréal, où elle deviendra bientôt minoritaire, et la souveraineté ne serait pas urgente? Si on suivait les conseils de monsieur Bouchard, ses réformes sociales se feraient en anglais.

De toute façon, le rôle d'un gouvernement — comme du simple particulier — n'est-il pas de régler plusieurs problèmes à la fois, étant donné que, dans la vie, ils se présentent rarement l'un à la suite de l'autre? Eh oui! La souveraineté en même temps que la gestion. Difficile? Bien sûr. Impossible? Selon M. Bouchard.

Ce dernier, après avoir mis à mal la cause qu'il défendait autrefois et sapé le moral des troupes, se déclare néanmoins toujours souverainiste. Quelle cohérence! Celle d'un pacifiste qui ferait le commerce des armes.

Wilfrid Laurier, qui mettait son charisme au service de ses ambitions personnelles, a trahi les siens par opportunisme. Lucien Bouchard, qui se déclare sans ambitions politiques, semble sincère et, en quelque sorte, désintéressé. Ses récentes déclarations en paraissent d'autant plus navrantes et nous font regretter son long silence de neuf ans.

IDÉES

Médecins de famille à former

LOUIS GODIN

Président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec

La relève en médecine familiale sera-t-elle au rendez-vous? Au cours des dernières années, tous ont pu constater la désaffection des finissants en médecine envers la médecine familiale. Pas moins de 184 postes de résidence en médecine familiale, soit 18 % des postes offerts, n'ont pas été pourvus depuis 2007 dans les facultés de médecine du Québec (si ces postes l'avaient été, 200 000 Québécois supplémentaires auraient pu être suivis par un médecin de famille).

En comparaison, moins de 4 % des postes en médecine spécialisée sont demeurés vacants durant la même période. À elles seules ces données illustrent, de manière concrète, le peu d'attrait qu'exerce à l'heure actuelle la médecine de première ligne auprès des futurs médecins et l'urgence de renverser cette tendance.

Des solutions

Depuis un certain temps déjà, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) a tiré la sonnette d'alarme et a formulé des recommandations afin de remédier à la situation. Dès octobre 2008, dans son *Énoncé de principes pour une politique nationale sur la médecine familiale*, la Fédération mettait de l'avant une série de propositions liées directement à l'environnement de formation des futurs médecins.

Même si certaines des recommandations formulées par notre organisation dépendent en grande partie de la volonté des instances universitaires et gouvernementales, d'autres nous interpellaient plus directement, entre autres celles où il était question d'une plus grande exposition à la médecine familiale durant la formation. C'est pourquoi nous n'avons pas tardé à agir.

De l'action

Les représentants de la FMOQ ont donc pris leur bâton de pèlerin au cours des derniers mois. De nombreuses rencontres ont eu lieu avec les étudiants, entre autres par l'entremise des groupes d'intérêt en médecine familiale (GIMF), et divers événements ont été organisés afin de montrer à nos futurs collègues les attraits de la pratique de la médecine générale.

De plus, nous travaillons actuellement avec la Faculté de médecine de l'Université de Montréal afin de trouver des milieux de stage en cabinets médicaux pour mettre les étudiants en contact le plus tôt possible avec la médecine de première ligne. Nous souhaitons d'ailleurs étendre cette initiative et développer le même type de partenariat avec les trois autres facultés universitaires québécoises dans un avenir rapproché.

Les médecins omnipraticiens sont donc présents auprès des étudiants comme ils l'ont rarement été par le passé, et nous entendons poursuivre dans cette voie en collaboration avec nos différents partenaires, dont la Fédération médicale étudiante du Québec et le Collège québécois des médecins de famille. Les dirigeants des facultés de médecine semblent aussi animés d'une ferme volonté de valoriser davantage la médecine familiale auprès des étudiants. Beaucoup d'éléments semblent donc en place pour que



HYANGWON KANG REUTERS

Avec une pénurie de médecins de famille dépassant le cap du millier au Québec, nous ne sommes pas sur le point de voir la lumière au bout du tunnel du côté de la relève.

moins de postes de résidence en médecine familiale demeurent vacants cette année dans le cadre du processus du CaRMS (Canadian Resident Matching Service), dont nous connaissons les résultats préliminaires pour 2010 prochainement. Espérons simplement que nos efforts auront donné les résultats escomptés.

Mais...

Même si on espère que les statistiques du prochain CaRMS seront encourageantes, nous ne sommes pas sur le point de voir la lumière au bout du tunnel du côté de la relève en médecine familiale avec une pénurie de médecins de famille dépassant le cap du millier au Québec (1102 plus précisément, selon les données gouvernementales). Les 184 postes de résidence qui n'ont pas été pourvus depuis trois ans n'ont d'ailleurs rien fait pour aider.

De là l'importance de rappeler au gouverne-

ment l'urgence d'agir non seulement en ce qui a trait à la formation, mais également sur les plans de l'organisation des soins et de la rémunération. C'est en agissant ainsi que nous inciterons véritablement, et de façon durable, les étudiants à choisir la médecine familiale.

Avec approximativement deux millions de Québécois qui se retrouvent sans médecin de famille à l'heure actuelle et des médecins omnipraticiens de plus en plus à bout de souffle, nous ne pouvons qu'espérer que le gouvernement du Québec sache saisir les occasions qui lui seront offertes en 2010 pour rendre plus attrayante la médecine de première ligne aux yeux de la relève médicale. Alors que le Québec doit parallèlement faire face à un vieillissement important de la population et à un «mini» baby-boom qui entraînent une demande accrue de soins, la valorisation de la médecine familiale est, sans conteste, dans l'intérêt de tous.

Difficiles à suivre...



LISE PAYETTE

Depuis deux semaines, ça tire dans tous les sens. Tous ceux qui ouvrent la bouche ces temps-ci ont l'air de dire blanc et noir en même temps, une chose et son contraire dans le même souffle. Et ça jase et ça parlotte. Ça propose des solutions à tous nos problèmes comme si leurs solutions étaient paroles d'évangile et qu'ils étaient les seuls à connaître la vérité.

Un jour, sans qu'on ne leur ait rien demandé, ils s'y sont mis à 16, pas 16 inconnus, mais 16 vrais leaders certifiés, pour nous ordonner d'«AVANCER EN ARRIÈRE». Ce fut un moment grandiose. AVANCER EN ARRIÈRE, c'était l'ordre donné aux usagers dans les tramways et les autobus de Montréal aux heures de pointe il y a longtemps. Ça permettait de faire de la place en avant pour les nouveaux qui montaient. Moi, ça me faisait déjà rire. J'avais 6 ou 7 ans, mais j'avais compris que cette commande n'avait aucun sens et que ça froissait le ridicule.

J'ai eu exactement la même réaction par rapport à la proposition de Lucien Bouchard et de ses amis qui préconisaient aussi d'avancer en arrière en recommandant une augmentation importante des droits de scolarité au niveau universitaire. Ils avaient perdu de vue que ce que nous avions voulu, comme société désirent sortir de l'ignorance, c'était justement de rendre les études universitaires accessibles aux plus pauvres de notre société; voilà qu'une fois la porte du savoir ouverte, ils nous demandaient de la refermer.

C'était leur formidable trouvaille comme solution à l'endettement des lieux de savoir. Et quelle trouvaille! Pour quelqu'un comme moi, qui a été privée d'études universitaires pour cause de pauvreté, et qui rêve d'une instruction gratuite de la maternelle à l'université pour la génération de maintenant, quel désenchantement. Le saccageur de rêves, l'homme en noir, est passé par là. La semaine dernière: la souveraineté du Québec. Cette semaine: l'instruction. Il ne reste plus qu'à ramener la religion catholique dans les écoles et je sens que ça s'en vient.

Il va falloir être super vigilant, car au rythme d'un rêve par semaine, Lucien Bouchard va finir par éteindre le Québec au grand complet.



Il y a une semaine, le Québec ne parlait que de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Vancouver et de l'insulte faite aux francophones par le «plus meilleur pays du monde», le Canada, qui a fait d'une pierre deux coups en trahissant à la fois la Charte des Jeux, qui garantit DEUX langues officielles, le français et l'anglais, et aussi le bilinguisme officiel du Canada, lequel garantit comme par hasard les deux mêmes langues.

À Vancouver, il s'est trouvé des Canadiens pour dire qu'il aurait valu mieux utiliser l'anglais et le chinois que l'anglais et le français... parce qu'il y a plus de Chinois à Vancouver que de francophones. Il y a la matière à réflexion.

J'aurais préféré ne pas revenir sur le véritable massacre que Garou a fait de la si belle chanson de Jean-Pierre Ferland, mais il le faut bien. Samedi dernier, je tombe par hasard sur l'émission de France Beaudoin (*En direct de l'univers*). Garou en est invité. Je tends l'oreille parce que je crois qu'il va expliquer qu'il était malade le soir de l'ouverture des Jeux ou qu'il n'avait eu les paroles de la chanson que cinq minutes avant de la livrer, mais il reconnaît seulement que ça n'a pas été sa meilleure performance...

L'émission de Mme Beaudoin consiste à faire entendre au public des chansons que Garou aime bien. Les premières chansons choisies sont toutes en anglais... plusieurs des autres aussi. Je me pince. Suis-je bien au réseau FRANÇAIS de Radio-Canada? Dans la même semaine que la cérémonie d'ouverture des Jeux? Quelqu'un dort au gaz? Le réseau français est mort? Ou le mépris est-il si généralisé qu'on ne le voit plus?

Depuis, on a appris qu'il n'y aurait pas plus de français à la cérémonie de fermeture des Jeux. Et Annie Villeneuve a été remerciée. On n'aura pas besoin de ses services à Vancouver. Il est évident que le français perd du terrain proportionnellement à notre indifférence. Avancez en arrière!



Le frère André va être canonisé. Messieurs Turcotte et Ouellet sont bien contents. C'est un cadeau du Ciel, ou un cadeau du pape, pour souffler sur les braises d'une religion qui voudrait bien retrouver ses privilèges d'autrefois.

Les journalistes, sans doute sous l'influence du Saint-Esprit, ont accepté en silence de recouvrir d'un voile opaque les manifestations de certains citoyens qui affirment avoir été agressés sexuellement par des membres de la congrégation de Sainte-Croix durant leur passage au collège Notre-Dame, juste en face du célèbre oratoire du frère André.

Pendant que le frère André vendait son «huile de saint Joseph», se peut-il que d'autres frères aient vendu leur âme au diable?

M^{re} Turcotte a parlé de «la médaille d'or» que l'Église remettrait au frère André en le sanctifiant. Moi, je pense aux coffres de l'Église qui vont se remplir de l'argent amassé à la loterie des miracles. Les dignitaires de l'Église ne vont certainement pas se priver de la manne qui passe. Et les femmes seront encore plus nombreuses à monter les marches de l'oratoire à genoux... comme d'habitude.

J'ai vraiment hâte qu'on commence à avancer en avant... peut-être qu'on deviendra plus facile à suivre!

Dégel des droits de scolarité

Un redoux printanier à l'horizon

FRANÇOIS-SAMUEL LAHAIE

Étudiant en médecine à l'Université de Montréal

Dans l'optique de trouver des solutions au problème actuel de déficit avec lequel les universités québécoises sont aux prises, 16 personnalités provenant de divers milieux se sont associées afin de faire voir le jour à un pacte. Les signataires de ce pacte proposent entre autres d'augmenter les «revenus» des universités par un dégel des droits de scolarité qui serait proportionnel au revenu postérieur aux études universitaires et au coût de la formation universitaire suivie.

D'une part, l'option de majorer les droits de scolarité en fonction du revenu ultérieur aux études universitaires me semble plutôt difficile à envisager dans une perspective équitable et juste. En effet, si, par exemple, dans le cas des étudiants en médecine le revenu ultérieur est connu et bien documenté et que le taux de placement est très près de 100 %, alors il semble possible d'envisager une prédiction qui se voudrait fiable et exacte quant à la proportion de laquelle il faudrait augmenter les droits de scolarité.

Toutefois, dans le cas d'un programme dont le taux de placement est variable et n'est pas égal à 100 %, il semble plutôt hasardeux de déterminer avec certitude de quel montant d'argent il faudrait augmenter les droits. C'est dans cette perspective que cette option me semble injuste pour de nombreux élèves, dont la hausse des droits serait hasardeuse et non basée sur des données fiables. Cela

n'aurait pour résultat que d'augmenter leur dette et de réduire l'accessibilité aux études universitaires.

Raisnable

D'autre part, l'option de majorer les droits de scolarité proportionnellement au coût de la formation me semble être un bon compromis dans notre tentative collective et sociétale de combler ce déficit. Il est évident que la meilleure solution serait la gratuité scolaire pour tous, mais dans un contexte de ressources limitées comme le nôtre et en considérant les limites avec lesquelles nous devons composer, une augmentation raisnable des droits de scolarité serait envisageable.

Toutefois, j'insiste sur le mot «raisonnable», car dans une société qui se veut épanouie et victorieuse de projets et de possibilités pour ses citoyens, l'éducation reste un pilier essentiel et l'accessibilité aux études universitaires ne doit pas être limitée par les moyens financiers d'un individu. De plus, une hausse trop élevée pourrait entraîner l'exode de certains médecins, dont la principale réserve était liée au coût des études, à l'extérieur du Québec où le salaire et les conditions de travail sont parfois plus alléchants.

Donc, une hausse raisnable des frais de scolarité proportionnelle au coût de la formation suivie qui ne contrevient pas aux principes d'accessibilité à l'éducation pour tous semble être une mesure envisageable et appropriée. Toutefois, un système de prêts et bourses majoré du même coup et réellement adapté aux étudiants ayant des besoins financiers est aussi nécessaire.



VINCENT KESSLER REUTERS

Dans un contexte de ressources limitées, une augmentation raisnable des droits de scolarité serait envisageable.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre); information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Prévost (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garnier (cartooniste); Andréanne Béland, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Paul Cauchon et Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique e Bherer (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebat (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zématis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furuy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

CAISSE

SUITE DE LA PAGE 1

du Québec, le rendement de 10,04 % de la Caisse, cette année, est inférieur de quatre points de pourcentage à son indice de référence (14,1 %), établi à partir des résultats du marché et en fonction de sa répartition d'actifs.

Habituellement friande de comparaisons avec les autres caisses de retraite canadiennes de plus d'un milliard, la Caisse n'en aurait pas parlé cette année si les journalistes ne l'y avaient pas priée. En réponse à leurs questions, elle a dû admettre que la performance de cette année la classe dans le quatrième et dernier quartile d'un groupe dont le rendement moyen en 2009 s'est élevé à 15,5 %, selon la firme RBC Dexia.

Rater le rebond

Ces écarts négatifs ont principalement été causés par trois facteurs, a expliqué la Caisse. La moitié du retard est attribuable à de nouvelles pertes sur papier dans le secteur immobilier (-15,8 %), durement touché par la crise aux États-Unis et en Europe. On a particulièrement fait les frais de certains types de prêts plus à risque (-20,3 %) avec lesquels la Caisse a d'ailleurs décidé de prendre dorénavant ses distances, surtout sur le marché américain.

L'autre moitié de l'explication de cet écart entre le rendement de la Caisse et les indices se trouverait, en parts égales, dans les secteurs du placement privé et des marchés boursiers. Dans le premier cas, la moins bonne performance de la Caisse (17,5 % contre 25,6 %) viendrait essentiellement de l'habituel décalage dans le temps entre l'évaluation des placements privés et leur indice de référence.

Dans le cas des marchés boursiers (31,4 % contre 30,9 %), la Caisse estime qu'elle aurait pu faire encore mieux si elle n'avait pas jugé nécessaire de vendre tant d'actions durant les jours les plus sombres de la tempête boursière de l'automne 2008 pour relever le niveau de ses liquidités, et que cela ne l'avait pas empêchée de profiter du début du rebond au mois de mars suivant.

La Caisse n'avait plus alors que 22 % de ses actifs dans le marché boursier. Les titres qui avaient été vendus étaient principalement des actions étrangères, notamment américaines. La Caisse a eu beau ramener, depuis, la part de ses actifs dans le marché boursier à 35 % en rachetant pour 9,6 milliards d'actions en 2009, dont 2,5 milliards seulement au début d'avril, son rendement de cette année aurait été supérieur d'un point de pourcentage si elle avait été prête dès le départ.

Michael Sabia s'est bien gardé hier de jeter la pierre à ceux qui tenaient le fort avant son arrivée à la tête de la Caisse en mars 2009. Il ne faut pas oublier, a-t-il dit, comment l'avenir économique semblait incertain il y a un an. La priorité a été accordée au maintien de liquidités suffisantes et à la protection de l'avenir des déposants. On se console un peu en disant que d'un écart négatif de 5 % (-0,3 % contre +4,7 %) durant la première moitié de l'année, la Caisse est passée au deuxième semestre à un écart positif entre son rendement (10,4 %) et celui de l'indice (9 %).

Résultats à long terme?

«On ne peut plus rien faire à propos de 2008, a constaté Michael Sabia. On ne peut qu'en tirer les leçons. Nous sommes un investisseur à long terme, a-t-il poursuivi. Ce qui compte pour moi, ce n'est pas nécessairement la position de premier, de deuxième ou de troisième quartile dans une année. Ce qui compte, c'est notre performance à long terme.»

Le Devoir a demandé aux responsables des communications de la Caisse, après la conférence de presse, quels avaient été ces résultats à long terme pour les dix dernières années, ainsi que le classement obtenu. Il n'avait toujours pas été possible d'obtenir de réponse six heures et demie plus tard. L'an dernier, la Caisse disait avoir eu un rendement de 3,1 % en cinq ans, qui lui aurait valu une place dans le troisième quartile.

La Caisse dit avoir retrouvé aujourd'hui une répartition d'actifs qui lui convient mieux, à raison de 35 % d'actions, de 33 % en titres obligataires, de 18 % en investissements immobiliers et de 13 % en placements privés. Elle a également profité des derniers mois pour réduire considérablement son endettement, en faisant passer son passif de 66,8 milliards à 39,1 milliards (-41,5 %). La valeur comptable de ses dommages PCAA a même pu être légèrement révisée à la hausse d'une moyenne équivalant à 56 ¢ dans le dollar à 58 ¢, pour un gain de 513 millions. On s'estime prêt aujourd'hui à faire face à une reprise économique qui s'annonce fragile. On dit avoir retrouvé suffisamment de souplesse pour s'adapter rapidement à une possible chute des marchés obligataires ou à une flambée de l'inflation.

Michael Sabia a répété son intention de «recenter la Caisse sur ses compétences fondamentales» et de prendre ses distances d'avec les produits dérivés et autres opérations financières complexes qui lui ont joué des tours l'année dernière. Il a redit également que l'on augmentera la présence de la Caisse sur les bouillonnants marchés chinois, indiens et brésiliens, mais seulement après qu'on en aura acquis l'expertise. «Les marchés ne sont pas un terrain pour les amateurs», a-t-il déclaré.

Le Devoir

SUR LA BONNE PISTE



STEFANO RELLANDINI REUTERS

LA QUÉBÉCOISE Marie-Michèle Gagnon négocie un virage lors du slalom géant féminin, tenu hier à Whistler. L'athlète de Lac-Etchemin a été la meilleure Canadienne de la journée sur les pentes avec une 21^e position.

BRANCHES

SUITE DE LA PAGE 1

À un moment donné, cela finit par provoquer des répercussions dans le secteur de la dure-mère, qui devient à l'usage une espèce de sorte de môle-mère, genre. Il faudra que j'en cause à mon psy.

En passant, savez-vous comment on désigne les psys embauchés pour conseiller nos athlètes canadiens? Des consultants à la performance mentale. Je ne sais pas si mon psy se double aussi d'un consultant à la performance mentale. Vu ses honoraires, je l'espère un peu.

Ceci pour dire que j'en ai entendu se plaindre de la quantité d'annonces à la TV pendant Vancouver 2010. Oui, il y en a beaucoup, quoique, ce me semble, pas plus qu'aux autres Jeux. C'est qu'on oublie vite, surtout quand on a la dure-mère éprouvée. De toute manière, on peut s'en accommoder, on sait que les droits de diffusion des Jeux coûtent une beurrée.

Ce que j'ai du mal à m'expliquer, cependant, c'est pourquoi un annonceur choisit de ne produire qu'un seul message et de le diffuser 2500 fois. Tout le monde n'est pas vissé à son écran 12 heures par jour, mais même pour celui qui se branche de manière sporadique, la redondance tape sur les nerfs bien plus qu'elle ne lui donne le goût de faire l'acquisition de tous ces excellents produits et services.

On ne s'en serait pas douté comme ça à première vue et sans y avoir longuement réfléchi, le *Carnet hockey Canadian Tire* est présenté par Canadian Tire.

Cela vous scie, avouez. Dans le sens de.

GESTION

SUITE DE LA PAGE 1

«Les préoccupations de ces groupes sont absolument légitimes», déclare David McLaughlin. Il est tout à fait légitime de vouloir débattre et de faire évaluer les conséquences d'un projet, d'une orientation gouvernementale ou d'une politique en environnement.»

L'étude menée pendant cinq ans par la TRNEE et le FPP avec plus d'une vingtaine d'experts a appris aux deux orga-

«Les gens sont généralement convaincus que plusieurs des processus actuels de consultation ne servent que les intérêts économiques traditionnels»

nismes, ajoute David McLaughlin, que les processus de consultation actuels favorisent trop souvent l'affrontement de positions irréconciliables, et cela, souvent parce que ces processus ne vont pas assez loin et ne permettent pas à la société civile, par ses leaders d'opinion, de se faire non seulement entendre, mais de partager la prise de décision dans une logique plus consensuelle. Un mode de gouvernance qu'on assimile au fait de passer au «mode 2.0» en raison du changement d'approche radical qu'il commande.

La société civile internationale se donne d'ailleurs rendez-vous à Montréal en août prochain pour débattre de ces enjeux (voir autre article en page A 3).

Il ne faut plus, par exemple, explique David McLaughlin, se contenter de consulter le public sur des projets précis, mais il

faut créer en priorité des consensus majeurs sur des objectifs à long terme, comme l'élaboration des politiques sur la protection du climat, de la biodiversité, etc.

En somme, les processus de consultation devraient s'élargir et s'ouvrir à une véritable participation de la société civile à la décision gouvernementale et aux suivis. Ces consensus, s'ils étaient le résultat d'un vrai processus de «gouvernance concertée», éviteraient beaucoup d'affrontements quand on en viendrait aux solutions concrètes à mettre en place, dit-il.

«Les gens», explique David McLaughlin en entrevue, sont généralement convaincus que plusieurs des processus actuels de consultation ne servent que les intérêts économiques traditionnels.»

Le rapport abonde dans le même sens et reconnaît qu'il y a de fausses consultations et des déséquilibres de forces, générateurs d'affrontements.

«La collaboration et la mobilisation peuvent être purement symboliques, conçues dans le seul but de répondre à la volonté des citoyens et des parties prenantes de faire entendre leur voix sans réelle intention de changer quoi que ce soit ou de mettre en œuvre les politiques qui en découlent», précise le rapport.

Mais s'il y a des limites à la «gouvernance concertée», poursuit le document, «les véritables initiatives concertées découragent ce type de comportements, car elles peuvent aider à porter une question au-dessus de la mêlée des débats quotidiens». Et, selon le rapport, c'est en passant d'une consultation clas-

sique à une ouverture de la gouvernance à la société civile qu'on pourra résorber un bon nombre d'antagonismes, même s'ils ne disparaissent pas tous ou pas complètement.

Pour la TRNEE et le FPP, «la durabilité exige des mécanismes de gouvernance mis au point spécialement pour négocier ces questions difficiles et pour créer une perspective plus intégrée au sein de nos gouvernements et de notre société».

«Nous devons», poursuit le rapport, modifier complètement le processus d'engagement de manière à récompenser les intervenants souples, mesurés et réfléchis. Un bon renforcement des comportements consiste à leur donner plus de pouvoir dans la détermination des solutions, ce qu'ils verront comme un meilleur moyen de promouvoir leurs intérêts.

«Ils devront, en contrepartie, s'engager fermement dans un processus de dialogue avec d'autres intervenants afin de trouver des solutions vraiment durables, c'est-à-dire qui respectent leurs intérêts respectifs en les alignant et en les intégrant de manière nouvelle.»

En conclusion, la TRNEE estime que «les enjeux du développement durable comme [ceux des] changements climatiques, de la biodiversité et de la qualité de l'air sont complexes, dans le sens où aucun ministère ou gouvernement ne peut en assurer seul la gestion. Une gouvernance efficace du développement durable doit comprendre la participation des intervenants et du public afin de trouver les bonnes solutions ET de les mettre en œuvre», un rôle nouveau que les intervenants en «gouvernance concertée» doivent aussi envisager désormais.

Le Devoir

PIÉTONS

SUITE DE LA PAGE 1

Pour Pascoal Gomes, du Centre d'écologie urbaine, une seule conclusion s'impose: persécuter les piétons est une stratégie vouée à l'échec et le bilan dressé par le SPVM en est la preuve: «Les policiers affirment que la répression fonctionne, mais les faits et leurs chiffres démontrent le contraire, ce qui nous amène à dire que la vraie solution réside dans des aménagements favorables aux piétons.»

Médecin à la Direction de la santé publique de Montréal, Patrick Morency abonde dans le même sens, mais il arrive tout de même à voir des aspects positifs au bilan routier du SPVM. «On observe depuis cinq ans une réduction des blessés et des morts chez les piétons. Par contre, attribuer ça au nombre de policiers ou de contraventions, c'est absurde», dit-il.

Tout comme M. Gomes, il considère que s'entêter à privilégier la répression est une erreur. La solution est ailleurs, selon lui: la réduction de la circulation automobile et de nouveaux aménagements plus sécuritaires pour les piétons et les cyclistes réduiraient de façon beaucoup plus importante le bilan routier.

Les saillies de trottoirs

À titre d'exemple, les saillies de trottoirs ont fait leurs preuves. Lorsqu'on élargit les trottoirs aux intersections pour les faire déborder sur la chaussée, les automobilistes doivent ralentir pour négocier les virages et les piétons ont une moins grande distance à parcourir pour traverser la rue. Dans certains cas, on peut réduire de près du tiers la distan-

ce entre les trottoirs, la faisant passer de 21 à 8 mètres.

Réaménager la ville

Au fil des ans, la Ville de Montréal a redessiné plusieurs carrefours jugés dangereux. Dans son plan de transport, l'administration Tremblay a prévu une série de mesures pour rendre la ville plus conviviale aux piétons: rétrécissement de la chaussée et installation de feux à décompte numérique figurent au programme. On promet de réaménager 500 intersections d'ici 2016. Depuis 2007, 105 intersections ont été refaites et 66 autres sont maintenant à l'étude.

Reconstruire les trottoirs est une entreprise coûteuse, mais des solutions moins onéreuses comme l'installation de bacs à fleurs aux abords des intersections peuvent être envisagées. Outremont a choisi cette option et Rosemont-La Petite-Patrie explore cette solution, signale Marc Jolicœur, directeur de la recherche chez Vélo Québec.

Vélo Québec vient d'ailleurs de publier un guide technique destiné aux employés municipaux, aux élus et aux professionnels qui veulent favoriser le transport actif dans leur ville. Croquis et photos à l'appui, ce guide présente un éventail d'aménagements pour une meilleure cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes. Les aménagements exemplaires à Montréal existent, qu'il s'agisse de la rue Bernard ou de la place Valois, mais Patrick Morency croit qu'il importe maintenant d'intégrer ces concepts aux pratiques courantes et de profiter des travaux aux systèmes d'égout et d'aqueduc pour redessiner les intersections de façon systématique.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com
Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction
Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité
Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390